1re année, n° 11. Le numéro 10 centimes Vendredi 12 janvier 1917

Adresser toutes les communications à la Direction générale du "Quotidien" 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnement : fr. 2.25 par mois

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ à ARTHUR LAURENT Rue du Midi, 70 (près de la Bourse) Administration pour la Belgique

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Gaston BONNET, Directeur général. A. BOGHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef. Emile PELS, Secrétaire de la rédaction.

Principaux collaborateurs : Pangloss, Mme Elisabeth Zemianska, MM. Emile Bâlon, Jules Capron fils, Léon Delbove, René Foucart, Henri Leclercq, Pierre Liégeois, Isidore Van Cleef, Dr Jules Vanroy.

Pour les Inondés

Un comité s'est constitué à Bruxelles pour ouvrir une souscription en faveur des inondés nécessiteux.

La souscription est patronnée par LL. EE. M. Brand Whitlock, ministre des Etats-Unis d'Amérique à Bruxelles, et M. Van Vollenhoven, chargé d'affaires des Pays-Bas à Bruxelles; M. Eugène du Pont, premier président de la Cour de cassation; Mgr Quirini, curé de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, à Bruxelles; M. E. Delannoy, sénateur, président de la Chambre de commerce de Bruxelles; M. Adolphe Buyl, membre de la Chambre des représentants, à Ixelles; M. Eugène Keym, conseiller provincial, à Watermael; M. José Hennebicq, juge au tribunal de 1re instance, président des Amis des Invalides; M. Emile Bockstael, bourgmestre de Laeken; M. O. Denis, bourgmestre de Forest; M. J.-B. Denis, ff. de bourgmestre d'Anderlecht; M. Louis Mettewie, ff. de bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean; M. Xavier Buissel, bourgmestre de Vilvorde; M. Alexandre Delcommune.

Trésoriers : MM. Emile Bâlon et Emile Pels. — Secrétaire : M. René Foucart.

Les dons sont reçus au siège du comité, boulevard Militaire, 148, à Bruxelles.

Le Pérou avant les Incas

Quelques traditions indiennes

Les progrès énormes accomplis par la science au cours du siècle dernier ont projeté une grande clarté sur l'histoire de la plupart des peuples de l'Amérique du Sud.

De nombreux centres de civilisation ancienne furent successivement découverts. La civilisation mexicaine, notamment, a eu un épanouissement extraordinaire; il n'y a pas bien longtemps non plus que MM. Squier et Stephens révélèrent la culture très élevée des habitants du Yucatan et du Nicaragua.

Sous ce rapport, le Pérou se trouve dans une situation bien inférieure. Son histoire ne remonte pas très haut; elle s'arrête, soudain, dans des ténèbres épaisses, comme si l'on arrivait, tout à coup, en pleine nuit, au bord d'un précipice immense et inconnu. On ignore tout du Pérou, à un moment donné, comme si ce pays n'avait été, au delà d'une certaine date, qu'un vaste désert.

M. Ernest Desjardins, dans son ouvrage *Le Pérou avant la conquête espagnole*, nous en donne, d'un mot, l'explication : les Péruviens ne connaissaient pas l'écriture !

Il faut signaler, cependant, que plusieurs écrivains qui ont traité de l'histoire de cette contrée, affirment qu'à une certaine époque l'usage a existé de tracer des caractères sur des parchemins appelés *quilcas*. Le licencié Montesinos, qui a recueilli cette tradition dans ses *Mémoires historiques sur l'ancien Pérou*, rapporte que Pachacuti III, un des rois prédécesseurs des Incas, ayant consulté Viracocha, le dieu suprême, déclara que c'étaient les lettres qui avaient occasionné tous les malheurs qui désolaient le Pérou : la peste, l'anarchie, la corruption des mœurs; en conséquence, il défendit, sous les peines les plus sévères, l'usage de l'écriture, et, pour faire un exemple, il fit brûler vif un Amauta qui avait osé enfreindre ses ordres.

Le défaut de caractères et de signes rend donc la tâche des historiens du Pérou fort difficile. On ne saurait procéder avec trop de prudence dans le choix des documents et éviter avec trop de soin les hypothèses qui ont jeté tant d'incertitude et de confusion dans les récits des écrivains espagnols.

Ils sont très nombreux, ces auteurs espagnols qui condensèrent les légendes recueillies au cours de voyages dans les contrées péruviennes. Bornons-nous à citer Herrera, Acosta, Gomara, Betanços, Pedro de Ciega, Orlancha, Avendano, Garcia, Balbao, Montesinos et le plus simple, le plus complet et le plus véridique de tous, Garcilaso.

En lisant les œuvres de ces écrivains, dit M. Desjardins, on est frappé de l'infinie variété de traditions, souvent contradictoires, qu'ils ont recueillies sur l'origine de la race peruvienne. Il ne faudrait pas en conclure que leur témoignage est indigne de toute créance et qu'ils ont dû substituer leurs propres inventions à celles des peuples indigènes. La multiplicité des tribus réunies sous la domination des Incas explique le nombre et la diversité de ces légendes. Chaque tribu avait ses lois, sa religion et ses origines sacrées.

Les rois du Cuzco, en détruisant les nationalités et en imposant à chaque pays le culte du Soleil, n'avaient pu étouffer tant de chers souvenirs ni faire oublier les légendes merveilleuses qui rappelaient aux vaincus la patrie d'autrefois. Avec le temps, toutes les fictions dorées dont ces peuples se plaisaient à entourer leur berceau, se mêlèrent au culte général sans s'y confondre et compliquèrent singulièrement la théogonie des Péruviens. De là vient le désaccord apparent des historiens qui ont attribué au seul peuple de Cuzco les origines religieuses des diverses nations réunies sous son empire.

Un des premiers Européens qui s'occupa des antiques croyances du Pérou, fut Betanços, auteur d'une *Histoire des Indiens*. Il avait été chargé par le vice-roi Antonio de Mendoça de rechercher les superstitions qui avaient survécu à la conquête. Il rapporte la tradition suivante, recueillie de la bouche des indigènes :

Dans les temps les plus reculés, il n'y avait ni jour, ni nuit. Le dieu Viracocha, étant sorti avec ses compagnons d'un lac de Colla-Suyu, se rendit dans la province de Tyahuanaco et créa le soleil, auquel il ordonna d'accomplir sa révolution; il créa ensuite les planètes et les étoiles. Ses compagnons, établis dans une des vallées du Pérou, lui ayant désobéi, il sortit une seconde fois du lac et les changea en pierres. Quelques-uns disent que ce fut seulement alors qu'il créa le Soleil et les astres. Ainsi, les premières générations auraient vécu dans les ténèbres. Viracocha, après avoir dépeuplé la terre, songea à former une seconde race humaine : ayant pris d'autres pierres, il leur communiqua la vie et donna naissance à des hommes, à des femmes enceintes et à des femmes accouchées avec de petits enfants dans leurs berceaux. Toute la race péruvienne fut donc tirée des pierres.

(A suivre.)

LA GUERRE

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 10 janvier. — *Soir :*

Sur le front de l'ouest, canonnades plus intenses au nord de l'*Ancre*.

En *Roumanie*, la situation générale n'a pas changé.

Berlin, 11 janvier.

A l'Ouest. — Dans la boucle d'*Ypres* et de *Wijtschaete*, sur l'*Ancre*, sur la *Somme* et les deux rives de la *Meuse*, le combat d'artillerie et de mines a atteint à certaines heures de la journée une intensité considérable. Au nord d'*Ypres*, une attaque ennemie a été repoussée avec de lourdes pertes pour l'adversaire. Des Anglais qui ont pu pénétrer en un étroit endroit ont été rejetés par une contre-poussée.

Au sud d'*Ypres*, également, des poussées de patrouilles ennemies plus ou moins fortes sont restées sans succès. A *Beaumont*, l'ennemi a réussi à occuper un élément de tranchée de notre position, faisant saillie. Nos aviateurs ont détruit deux ballons captifs anglais, qui se sont abattus en flammes.

A l'Est. — Armée du prince Léopold de Bavière : A une vive activité d'artillerie, entre *Riga* et *Smorgon*, plusieurs attaques et poussées russes prononcées par des détachements plus ou moins importants ont succédé contre différents endroits de ce front pendant la journée d'hier, au cours de la nuit et ce matin. Elles ont été nettement repoussées.

Armée de l'archiduc Joseph : La journée d'hier a apporté aux troupes allemandes et austro-hongroises de nouveaux succès au cours de difficiles combats de montagne entre la vallée de l'*Uz* et celle de la *Susita*. Plusieurs points d'appui ont été arrachés à l'ennemi. Au nord de la route de l'*Oitoz*, le 109e régiment d'infanterie, sous le commandement de son valeureux commandant, a pris d'assaut des positions de hauteurs fortement retranchées et tenacement défendues. A *Marasti* et *Racodsot*, la ligne enlevée a été maintenue contre des attaques ennemies. 6 officiers et plus de 800 hommes ont été ramenés prisonniers et 6 mitrailleuses comme butin.

Armée du maréchal von Mackensen : Pas d'événements d'une importance essentielle.

Front de Macédoine : Des combats de patrouilles sur la *Strouma* ont été accompagnés de succès pour nos armes.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Arrêté concernant la saillie des juments et la castration des étalons. — 1. — Les juments que possèdent les habitants du pays ne peuvent être saillies qu'aux stations de saillie (Deckstation) établies par l'administration allemande.

2. — Ne peuvent être saillies que les juments pour lesquelles une attestation écrite, timbrée, numérotée et portant le signalement de la jument a été délivrée par le chef d'arrondissement (Kreischef) ou, dans les enceintes fortifiées et à Bruxelles, par le commandant (Kommandant).

3. — De chaque saillie il sera tenu annotation au livre de saillie que doit tenir la station de saillie, avec mention du signalement de la jument, du nom de son possesseur, de la commune, du numéro de la permission de saillie et de l'autorité qui a délivré celle-ci.

4. — A la demande du chef d'arrondissement ou, dans les enceintes fortifiées et à Bruxelles, du commandant, les étalons de plus de 2 ans que possèdent les habitants du pays doivent être châtrés avant l'expiration d'un terme à fixer à cet effet.

5. — Quiconque, intentionnellement ou par négligence, aura enfreint les présentes disposition, sera puni d'une amende de 300 à 10,000 marcs et d'une peine d'arrêt ou d'emprisonnement d'un an au plus, ou bien de l'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

Si l'infraction a été commise intentionnellement, la confiscation de l'étalon utilisé à la saillie, de la jument saillie ou de l'étalon à châtrer pourra être prononcée.

6. — Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger lesdites infractions.

Bruxelles, le 5 janvier 1917.

Der General-Gouverneur in Belgien,
in Vertretung :
Freiherr von HUENE,
General der Infanterie.

Arrêté concernant la perception d'impôts directs et indirects dans la partie du territoire français de Givet-Fumay qui dépend du gouvernement général. — § 1er. — L'arrêté du 3 janvier 1915, concernant l'application des lois belges sur la douane et les impôts à la partie du territoire français de Givet-Fumay qui dépend du gouvernement général (*Bulletin officiel des lois et arrêtés* n. 29, p. 99), est abrogé en matière de contributions directes et de droits de fabrication sur les bières, droits de licence et droits de timbre de quittance; cette abrogation a effet rétroactif jusqu'au jour de la mise en vigueur du dit arrêté. La législation française en matière des contributions et droits précités rentre en vigueur avec effet à partir de cette dernière date. En ce qui concerne les lois sur la douane, l'arrêté du 3 janvier 1915 reste applicable.

§ 2. — Conformément à l'article 48 de la Convention de La Haye concernant la réglementation des lois et usages de la guerre sur terre, les contributions prévues au § 1er et dues en vertu des lois françaises seront perçues au profit de l'Administration allemande pour la période commençant le 1er janvier 1916.

§ 3. — Les contributions directes seront perçues sur la base de l'imposition de 1914 de manière que le payement du montant total des contributions de l'Etat et du Département de chaque commune incombe à celle-ci. Le Chef de l'administration civile (Verwaltungschef) près le gouverneur général pourra réduire le montant total des contributions, en tenant équitablement compte, soit des dégâts résultant des événements de la guerre, soit d'autres circonstances particulières.

Le payement de la part des communes se fera par termes échéant le 15 janvier, le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre de chaque année. Pour 1916, le président de l'administration civile (présidant der Zivilverwaltung) de la province de Namur fixera les échéances. C'est à ce fonctionnaire qu'il appartiendra, le cas échéant, d'exercer des poursuites contre les communes retardataires pour recouvrer les arriérés par voie de contrainte.

Toutefois, 10 p. c. du montant réalisé des contributions directes de l'Etat et du Département sont attribués aux communes à titre de frais de perception et d'administration.

§ 4. — C'est aux communes qu'il appartiendra de répartir le montant total des contributions directes de l'Etat et du Département entre les divers contribuables. Cette répartition sera soumise à l'approbation du président de l'administration civile de la province de Namur.

Pour les absents ayant leur domicile ou possédant des biens dans la commune, les maires pourront nommer des curateurs chargés du règlement des contributions.

Au besoin, des poursuites seront exercées en vue du recouvrement des contributions réparties; les dispositions légales françaises relatives au recouvrement et aux poursuites en matière de contributions directes seront applicables dans l'espèce.

§ 5. — Les délais de prescription relatifs à l'imposition et la perception des contributions ne sont pas valables pour la durée de la guerre actuelle.

§ 6. — Les personnes soumises à des droits de licence devront les acquitter à concurrence du montant indiqué dans la dernière quittance, y compris le timbre de quittance; le payement s'en fera à la caisse communale, chargée de la perception des contributions directes des dites personnes.

§ 7. — Le chef de l'administration civile près le gouverneur général en Belgique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 1er novembre 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Berne, 10 janvier. — Un vapeur norvégien a débarqué à La Corogne 25 hommes de l'équipage du vapeur français *Alphonse Conseil*, et 20 hommes du vapeur norvégien *Borgholm*; ces deux navires avaient été coulés.

Berne, 10 janvier. — Le *Temps* apprend que le vapeur espagnol *Pelay*, allant de Barcelone en Angleterre, a été coulé. Le même journal annonce l'arrivée à Toulon d'un premier groupe de 20 survivants de l'équipage du cuirassé *Gaulois*, qui fut coulé. Ces marins ont été recueillis à l'hôpital militaire.

Berlin, 10 janvier. (*Officiel*). — Le 10 janvier, nos forces navales en station devant la côte de Flandre ont capturé et amené à Zeebrugge le vapeur hollandais *Import* (847 tonnes), allant de Rotterdam à Londres. La cargaison de ce navire comprenait, entre autres, des cotonnades, des huiles et des boissons.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 10 janvier.

Front de l'Est. — Entre *Foesani* et le confluent de la *Putna*, l'ennemi a été rejeté au delà du *Sereth*.

Sur les deux rives de la *Susita*, les Russes et les Roumains ont cherché à résister à la pression exercée par nos troupes, en tentant des contre-attaques qui leur ont coûté de gros sacrifices. Leurs efforts ne leur ont valu aucun succès. Un nouvel abandon de terrain, ainsi qu'une perte de 900 prisonniers et de 3 mitrailleuses ont été, en cet endroit, l'unique résultat que l'ennemi ait obtenu par les deux journées de combats. Plus au nord, pas d'événements particuliers sur le front des troupes austro-hongroises.

Fronts italien et du Sud-Est. — Rien à signaler.

BULLETIN TURC

Constantinople, 9 janvier.

Sur le front de *Perse*, il y a quelques jours, la garnison de *Devlet-Abad*, composée en partie de volontaires persans, avait, conformément à des ordres reçus, évacué la ville, qui fut alors occupée par les Russes. Nous les en avons chassés après les avoir attaqués dans les environs. Ayant perdu plus de 500 hommes, l'ennemi s'est enfui vers le nord-est et le sud-est. Nous avons fait 18 prisonniers.

Sur le front du *Caucase*, notre aile gauche a exécuté, avec beaucoup de succès, un coup de main contre les Russes. Nous avons poursuivi l'ennemi jusque dans ses positions. Il a perdu 15 tués et blessés. Outre une grande quantité d'obus et de matériel de guerre, nous avons capturé des documents qui ne manquent pas d'intérêt pour nous.

Sur les autres fronts, aucun événement important.

BULLETIN FRANÇAIS

Paris, 10 janvier. — 3 heures après-midi. Nuit calme sur l'ensemble du front.

Paris, 10 janvier. — 11 heures soir.

Lutte d'artillerie intermittente sur la plus grande partie du front, plus active au *nord de la Somme*, dans les *régions de Bouchavesnes* et de *Cléry*, et en *Argonne* dans le *secteur du Four de Paris*.

BULLETIN RUSSE

Petrograd, 9 janvier.

Front occidental. — Au sud du lac de *Babit*, à l'ouest de *Riga*, après une forte préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué nos nouvelles positions près du village de *Kalnsten*. Nos troupes les ont repoussés par leur feu puis contre-attaqués.

Après une préparation d'artillerie, nos troupes ont entrepris hier matin, à 11 heures, une attaque impétueuse contre l'ennemi qui avait occupé une île de la *Dwina*, située à l'est de *Glanden*, au nord de *Dwinsk*. L'attaque a été si violente que le feu de barrage ennemi n'a pu l'entraver. Ne pouvant se maintenir plus longtemps, les Allemands attaqués sur le flanc à coups de grenades et de mitrailleuses ont pris la fuite. Nos troupes se sont emparées de l'île et ont capturé 7 mitrailleuses et 4 lance-mines et ont fait 17 prisonniers.

Au nord-est de *Svelxow*, nous avons entravé une attaque par notre feu.

Hier soir, des avions ennemis ont lancé des bombes sur *Luck*.

Front roumain. — Des attaques ennemies contre un secteur de notre position sur l'*Oitoz* ont été repoussées.

A six verstes à l'ouest de *Monastirca* et de *Cassinni*, sur la rivière de *Cassin*, l'ennemi a attaqué les Roumains et les a légèrement refoulés.

Dans la région de *Recos*, sur la *Susita*, les Roumains ont repoussé toutes les attaques.

Sans avoir été inquiétées par l'ennemi, nos troupes ont occupé de nouvelles positions sur la ligne de la *Putna* et de la *Sereth*.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 9 janvier. — *Soir :*

L'ennemi a fait sauter hier, au sud de *Loos*, une fougasse sans causer de dégâts.

A midi, nous avons pénétré avec succès dans les tranchées ennemies vis-à-vis de *Hulluch*.

Aujourd'hui, notre artillerie a bombardé activement les positions sur les deux rives de l'*Ancre*. Des deux côtés, l'artillerie a été très violente près de *Souchez*, d'*Armentières*, de *Messine* et d'*Ypres*.

Notre bombardement d'un point d'appui ennemi au nord de *Wieltje* a provoqué une forte explosion.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 10 janvier.

Dans la vallée de *Ledro* violent feu d'artillerie ennemi contre notre position sur les hauteurs au nord du *Tonale*. Le poste avancé situé sur les versants méridionaux de la *Cima d'Oro* qui fut occupée un moment par l'ennemi a été reconquise rapidement par nous.

Dans la vallée de *Travignolo* l'ennemi a bombardé le territoire du *Col Bricon*. Il n'y a pas eu d'attaque.

Aux autres endroits du front feu d'artillerie, comme d'habitude, sur les routes de communications, ainsi que dans la direction du camp ennemi.

L'ultimatum à la Grèce

Le *Corriere della Sera* mande d'Athènes, 10 janvier :

L'ultimatum des Alliés a été remis par le ministre d'Italie. On croit que le gouvernement grec acceptera l'ultimatum, mais exigera qu'on interdise le débarquement de troupes révolutionnaires.

L'ultimatum exige que les revendications renfermées dans la note du 31 décembre soient exécutées d'ici quinze jours. La population est calme. Hier, un conseil de la Couronne a eu lieu. Tous les anciens présidents du Conseil y ont participé. Au cours du Conseil, M. Lambros s'est rendu peu de temps chez M. Bosdari (ministre d'Italie) pour lui demander des éclaircissements. Le Conseil des ministres s'est réuni dans la soirée.

* * *

Reuter mande d'Athènes : Les puissances alliées, dans leur ultimatum, ont donné l'assurance que l'activité des vénizélistes se bornerait aux endroits occupés actuellement par les Alliés.

* * *

Les journaux d'Amsterdam annoncent que le Conseil de la Couronne grec s'est réuni d'urgence. Le cabinet s'est réuni également.

L'agence Reuter dit que le gouvernement grec est disposé à un règlement à l'amiable et fournira une réponse aux Alliés dans le délai exigé.

Au Pirée

Le *Daily Telegraph* mande de la baie de Kerasini, à la date de vendredi dernier : Dans le but de prévenir de nouvelles difficultés, l'amiral français a retiré ce matin un détachement de soldats de marine français qui gardaient l'hôtel de ville du Pirée.

Par le fait, la ville est complètement livrée aux Grecs. Le bureau de contrôle maritime des alliés a été également fermé. La communication avec le pays, qui avait été maintenue jusqu'à présent, est coupée.

La réponse des Alliés à M. Wilson

L'agence Havas mande de Paris, 11 janvier : M. Briand a reçu hier à 2 h. 30 après-midi l'ambassadeur américain, Sharp, et lui a remis, au nom de tous les gouvernements alliés la réponse à la communication faite le 19 décembre par M. Wilson aux Etats belligérants.

En même temps M. Briand remit à M. Sharp une note par laquelle le gouvernement belge, en donnant l'assurance de sa pleine adhésion à la réponse collective des alliés, tient à témoigner sa reconnaissance au gouvernement américain pour les services généraux rendus par le gouvernement américain à la malheureuse population de la Belgique occupée et pour la vive sympathie que la nation américaine a manifestée à chaque occasion à la Belgique à cause de la situation spéciale de ce pays qui a été contraint à la guerre par suite de la violation de sa neutralité.

Le baron Beyens, le ministre belge des affaires étrangères, assistait personnellement à côté de M. Briand à la réception de M. Sharp. La réponse des gouvernements alliés sera publiée vendredi matin, parce que les gouvernements alliés veulent avoir de la sorte la certitude que le président des Etats-Unis puisse prendre connaissance de la note avant qu'elle soit publiée par la presse.

La question de la paix

Reuter mande de Washington, 10 janvier : M. Wilson a remercié personnellement le ministre de Suisse pour l'offre de la Suisse d'appuyer la note de M. Wilson.

* * *

L'*Echo de Paris* écrit que la remise de la note des alliés à M. Wilson est imminente. Le document fera sensation.

* * *

On mande de Londres, 10 janvier :

Au cours d'une réunion pacifiste organisée hier par MM. Snowden et Ramsay Macdonald à Walthamstow, les orateurs furent constamment interrompus par les assistants. Au moment où un certain nombre de soldats pénétrèrent dans la salle, une mêlée se produisit. Les soldats envahirent les tribunes et mirent Snowden et Macdonald dehors. Ensuite des discours en faveur de la continuation de la guerre furent prononcés.

Dans l'armée italienne

Un décret du gouvernement italien porte la limite du service militaire de 39 ans à 41 ans. Toutes les recrues, à partir de la classe de 1981, seront envoyées dans la zone du combat et seront remplacées en arrière par des hommes plus âgés.

* * *

Le général italien Baldissera, qui se signala autrefois en Afrique, vient de mourir à Florence, à l'âge de 80 ans. Il combattit dans les rangs de l'armée autrichienne en 1866.

Au Vatican

La *Gazette de Frankfort* annonce que le premier camérier secret du pape, Mgr, von Gerlach, a dû quitter Rome, sur demande des alliés.

Une autre dépêche lui dit que le prélat von Gerlach a été « l'objet d'une longue intrigue

La navigation espagnole

Le *Nouvelliste* de Lyon mande de Madrid que le trafic du port de Bilbao est complètement arrêté par suite de l'action des sous-marins. On prévoit par suite de la paralysie de l'importation, de sérieux troubles dans le commerce et le ravitaillement.

Dans l'armée française

Le *Matin* annonce que le général Lyautey a l'intention de modifier le projet de loi du général Roques soumettant à un nouvel examen les hommes déclarés inaptes au service, de manière à ce qu'il produise le moins de perturbations possibles dans la vie civile.

* * *

L'*Echo de Paris* annonce que le général Serret vient de succomber des suites de blessures reçues dans les Vosges le 6 janvier.

Conseil de cabinet austro-hongrois

Les journaux de Vienne annoncent : Mercredi soir le conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du comte Czernin. Il s'est occupé des questions économiques découlant de la guerre. Les deux présidents du conseil, les deux ministres des finances, le ministre de l'agriculture hongrois, le chef de l'administration du ravitaillement, un représentant du commandement de l'armée et le gouverneur militaire de Lublin ont assisté à la réunion, qui a duré de 10 heures du matin à 6 h. 1/2.

Les coups de Bourse aux Etats-Unis

L'agence Reuter mande de Washington :

M. Sabin, président de la « Garantee Trust Company », entendu par la commission d'enquête, sur demande de M. Lawson, a déclaré qu'en octobre dernier il avait annoncé à des journalistes financiers réunis dans ses bureaux que le président Wilson avait l'intention de s'adresser aux belligérants. M. Sabin a refusé de faire connaître la source de cette information et a nié l'avoir obtenue d'un fonctionnaire de l'Etat.

Le spéculateur Bernhard Barnet se défendit d'avoir reçu des renseignements au sujet de la note.

M. Otto Kuhn, de la Banque Kuhn, Loeb and Co, a déclaré qu'il ne s'était pas soucié de la publication avant la lettre de la note de M. Wilson.

D'un autre côté, on annonce que M. Thomas Lawson, témoin principal dans cette affaire, a déclaré à la commission d'enquête qu'il fournirait des noms de fonctionnaires du cabinet, de sénateurs et de banquiers à une autre commission de membres du Congrès qui serait pourvue de pouvoirs judiciaires. Le témoin a également déclaré qu'un diplomate étranger a participé également aux spéculations à la Bourse des valeurs.

ETRANGER

AU PARLEMENT FRANÇAIS

Les journaux français annoncent que le Sénat a élu président M. Dubost et vice-présidents MM. Boiva Champeaux, Saint-Germain, Chautemps et Régismanset.

M. Deschanel a été réélu président de la Chambre par 359 voix contre 308. Les députés Monestier, René Renoult et Volet ont été élus vice-présidents.

M. Alexandre Blanc a soumis un projet d'interpellation sur la censure politique qui, malgré la promesse de la supprimer, faite par le gouvernement, existe toujours et est exercée tout aussi arbitrairement qu'auparavant.

Le parti socialiste radical a résolu d'exiger du gouvernement qu'il fasse des déclarations précises devant la commission parlementaire des affaires étrangères, au sujet des mesures qui avaient été prises pour obtenir satisfaction au sujet des événements du 1er décembre à Athènes et éviter qu'ils se reproduisent

LE CABINET RUSSE

Le *Times*, qui avait déjà annoncé, il y a quelques jours, la retraite de M. Trepoff, écrit que le comte Bobrinski a été appelé à Tsarkoie-Selo pour faire au Tsar un rapport politique. Le bruit court avec persistance à Saint-Pétersbourg que M. Protopopoff se retirera sous peu. Ce dernier est actuellement l'homme le plus haï par la gauche de la Douma.

LES FUNÉRAILLES DE RASPOUTINE

Une information de Saint-Pétersbourg annonce que les funérailles de Raspoutine ont été célébrées en grande pompe, bien qu'on soit absolument incertain si le mort est bien Raspoutine ou non.

Le corps a été transporté en Sibérie en vertu des dernières volontés du moine. De nombreuses députations de la Douma et du Conseil d'Etat, des représentants du gouvernement et de nombreuses personnes de la Cour qui avaient été en rapport avec Raspoutine, ont assisté aux funérailles.

EN POLOGNE

L'agence Wolff mande de Varsovie, 10 janvier : La liste des membres du Conseil d'Etat qui va se réunir sous peu vient de paraître. Elle comprend des représentants du parti conservateur, du centre progressiste et de la gauche radicale. Le Conseil d'Etat est composé de la sorte de représentants des différentes classes et des divers partis.

LES IMMIGRATIONS AUX ETATS-UNIS

Le Sénat des Etats-Unis vient de voter, par 54 voix contre 10, le projet de loi empêchant l'immigration des illettrés aux Etats-Unis.

On incline à croire que le projet recevra finalement force de loi, malgré le *veto* de M. Wilson.

POUR LES TRAVAILLEURS DE L'ETAT

On mande de Stockholm que le Parlement suédois vient d'être saisi d'un projet tendant à réduire le travail dans les établissements industriels dépendant des ministères des finances et de chemins de fer.

Le rapporteur a combattu le projet en raison de sa répercussion financière et parce qu'il estime qu'après avoir accordé cette réduction aux manufactures de l'Etat on ne la rende obligatoire dans l'industrie privée. Le ministre des finances a demandé à la Chambre de voter la réforme qui permettra un progrès social certain.

LA PESTE

On mande de Batavia au gouvernement de La Haye que des cas de peste bubonique ont été officiellement constatés aux Indes néerlandaises.

AU HONDURAS

On mande de New-York qu'un mouvement révolutionnaire aurait éclaté au Honduras.

Un des chefs du mouvement s'est arrogé le titre de président constitutionnel du Honduras. Les émeutiers se seraient emparés de la ville de Toba et marcheraient sur Ceiba.

LES CAMPS BELGES EN HOLLANDE

L'*Algemeen Handelsblad* annonce que le ministre de l'intérieur néerlandais a décidé de désaffecter le camp de réfugiés belges d'Ede.

Les habitants de ce camp, au nombre de 4,000 environ, devront être transférés au camp de Nunspect. M. Koster, membre de la Deuxième Chambre, a adressé, au ministre de l'intérieur, plusieurs questions à ce sujet.

LA TUBERCULOSE AUX INDES NEERLANDAISES

D'après une dépêche du gouverneur général des Indes néerlandaises, une enquête vient d'être ordonnée pour rechercher les causes de la recrudescence des cas de tuberculose constatés depuis quelques mois et pour rechercher les remèdes à cette situation.

ECHOS LITTERAIRES, ARTISTIQUES ET SCIENTIFIQUES

Nos compositeurs à l'étranger. — C'est lundi prochain 15 janvier qu'aura lieu au théâtre royal de La Haye la première des *Zingende Molens*, la traduction des *Moulins qui chantent*, l'œuvre charmante du compositeur Arthur Van Oost qui obtint peu avant la guerre un brillant succès au théâtre des Galeries St-Hubert.

* * *

Une première à Amsterdam. — M. Roosen, l'excellent impressario qui dirige depuis deux ans l'opéra d'Amsterdam vient de monter d'une façon très artistique l'œuvre de Constant Van de Walle, un jeune compositeur belge résidant en Hollande. L'épisode lyrique intitulée *Altima* se passe à Java; elle a obtenu auprès du nombreux public qui se pressait dans la salle, un très brillant succès.

Mon Billet Quotidien

Tu t'y feras, mon vieux.

On ne devient pas homme du monde en quinze jours; mais au bout de cinq ou six générations une famille se dégrossit parfois et prend du genre.

Toi, tu sentiras toujours la caque.

Tu gagneras quelque vernis, si tu t'y appliques. Tu deviendras, comme beaucoup d'autres, un monsieur quelconque, à ne pas trop gratter.

Tu perdras quelque peu de ta roture. Si tu vas jusque-là, tiens-toi pour heureux et résigne-toi.

Aujourd'hui, les gens que tu as volés, les ketjes qui t'ont connu dans la crotte, tes anciens compagnons de purée se moquent de tes grands airs, de ta grosse chaîne de montre, de tes habits neufs, de ton tonneau et de ton poney, de ta canne à pommeau d'argent, de ta cravate hurlante, de ton luxe criard et grotesque.

Ils t'appellent : « Zeep ! » par allusion sans doute à tes coups d'accapareur sur le savon.

Laisse rire, laisse crier. Tout passe!

Dans trois ou quatre années, plus personne ne saura d'où est venu ton argent.

Le monde est oublieux et le temps est un grand nettoyeur.

Plus personne ne saura que tu as spéculé sur la misère et que tu fus une fripouille.

Tu auras tes flatteurs, tes parasites, tes pique-assiette comme tous les hommes d'argent.

On te saludra. Tu entreras dans les affaires par la grande porte.

L'or n'est pas une dignité mais c'est une puissance, ô « Zeep »!

Prends quelques leçons de maintien, de politesse et de diction. Ce n'est pas lourd à porter et cela pousse autrui à l'indulgence.

Apprends aussi à te taire.

Tu diras moins de bêtises et on t'en saura gré. Le silence a toujours des aspects de profondeur.

Apprends à t'habiller. Il y a de bons tailleurs. Laisse-toi guider dans le choix des étoffes. Tu n'y entends rien. Renonce à la quincaillerie dont tu ornes aujourd'hui ton gilet, ta cravate, tes doigts et tes manchettes.

Suis l'exemple des gens de goût. N'invente rien, n'improvise rien. Tu gafferais.

Tout cela n'est pas facile quand on a, comme toi, porté pendant des années une casquette ou un trois-français, des vestons invraisemblables, des espadrilles ou des souliers à clous, des chemises de coton et des foulards, quand on s'est plaqué sur les cheveux de la pommade à dix centimes le pot et qu'on n'a rien dans les veines que du sang rouge.

Ce n'est pas impossible.

Avec de la patience, tu arriveras à faire illusion; les portiers d'hôtels, les préposés aux W.-C., les larbins et les huissiers auront pour toi des égards, surtout si tu leur glisses la pièce.

A l'étranger, tu seras reçu avec tous les honneurs dus à un portefeuille convenablement bourré.

Voyage, « Zeep »! va promener ailleurs ta personne et ta caque.

Nul n'est prophète dans son pays, pas même l'enrichi de la guerre!

PANGLOSS.

LES HISTOIRES DU DOCTEUR

Marguerite de Bourgogne

A l'hospice, on l'appelait : l'artiste.

Elle avait eu son heure de popularité. Ceux de ma génération se souviennent d'elle. Elle avait, pendant bien des années, tenu dans un théâtre de faubourg les emplois de second plan. Une fois même, elle se tailla dans un vrai rôle — la Frochard des *Deux Orphelines* — un réel succès.

Tout passe; et comme *Les Deux Orphelines* ne pouvaient pas éternellement tenir l'affiche, elle fit comme le vieux mélo : elle rentra dans l'ombre, se contentant d'être tour à tour la vieille confidente qui apporte une lettre ou la vieille Catherine qui épluche la salade, de *L'Abbé Constantin*.

Mais l'âge vint; la vieillesse pour de vrai, la vieillesse, cette première mort des artistes, arriva. Et avec elle tout son cortège d'infirmités, la dureté de l'ouïe, l'affaiblissement de la vue et surtout la perte de la mémoire.

— Ce que ça m'en a fait un coup, répétait-elle souvent, quand je me suis aperçue, la première fois, que je n'étais plus aux répliques, que j'avais toutes les peines du monde à me faire rester dans la caboche un méchant bout de rôle, moi qui un jour, en tournée, au pied levé, sans avoir jamais appris une ligne du rôle, avait remplacé la Desnoyers dans *La Tour de Nesle!* Oui, monsieur, telle que vous me voyez, j'ai été Marguerite de Bourgogne! Même que Rose (c'était le prénom de la Desnoyers) m'en a toujours un peu voulu... Enfin, ça se comprend, pas vrai? On n'aime jamais à se voir éclipser, ajoutait-elle avec un petit faux air modeste.

Heureusement, ses anciens directeurs avaient été bons pour elle.

Elle serait bien devenue ouvreuse, mais quand on a été Marguerite de Bourgogne, vous comprenez... Grâce à des influences, on parvint à la faire admettre dans un hospice de vieillards, car, comme la plupart de ses camarades, elle avait toujours été un peu cigale, peu soucieuse du lendemain.

Elle vivait là bien tranquillement, bien dorlotée du reste, car ses amies ne l'avaient pas oubliée, et c'était à qui lui apporterait des douceurs et des gâteries.

C'est dans les jardins de l'hospice que j'aimais, par les beaux soirs d'été, à passer une heure avec la petite vieille cabotine toute ridée, toute parcheminée, et dont les yeux pourtant retrouvaient tout leur éclat quand elle parlait de ses succès d'artiste, de ses succès de femme aussi.

Oui, succès de femme. Ainsi, un jour, elle avait trouvé dans sa loge des fleurs envoyées par un attaché d'ambassade, admirateur de ses succès et de ses charmes.

Pauvre petite vieille! Elle avait en parlant de ses triomphes d'antan, un air doucement comique qui vous faisait sourire, tandis qu'au coin de l'œil vous venait, malgré vous, une petite larme d'attendrissement.

C'est sur le vieux banc du jardin hospitalier que j'aimais à l'entendre parler du temps où elle avait été Marguerite de Bourgogne.

Oh! cette Marguerite de Bourgogne, comme elle se la rappelait, elle qui avait perdu la mémoire de tant de choses!

Comme elle se souvenait de la fameuse scène de la prison, où courbée sur la figure de Buridan enchaîné, elle lui lançait à la face tout son mépris, toute sa haine!

Avec quel feu elle le répétait deux fois, trois fois, dix fois, son fameux : « Tu ne dis rien, Buridan! » qui avait valu à son partenaire cette apostrophe d'un titi de l'amphithéâtre : « Dis-lui donc ... (le mot de Cambronne)! »

C'est à l'hospice qu'elle s'est éteinte, rêvant peut-être aux heures de gloire où elle était l'altière reine, régente de France, en robe de velours noir à grande traîne paillettée de jais, ou encore aux heures de triomphe où l'amphithéâtre croulait sous les huées accueillant la Frochard ivrognesse.

Et sur sa tombe, ses anciennes camarades, pas beaucoup plus jeunes qu'elle, portèrent les fleurs du souvenir.

Florimond

Depuis un temps immémorial, Florimond occupait au théâtre les modestes fonctions de second régisseur.

Il serait peut-être devenu un grand artiste, lui aussi; mais voilà! à l'instar de certain héros de Courteline, il manquait totalement de mémoire. De mémoire, il n'en avait pas une broque.

Alors, il s'était contenté depuis toujours, moyennant cent francs par mois, de frapper les trois coups du lever du rideau, d'allumer les éclairs et de faire trembler la plaque de tôle annonçant la foudre et le fracas de l'orage des *Pirates de la Savane* ou du *Tour du Monde*.

Florimond avait un défaut pourtant : il était « craqueur » en diable.

Il vous inventait pour «tirer une carotte» les bourdes les plus colossales.

Ainsi, un jour, il s'approcha de son directeur et, prenant son air le plus contrit :

— Monsieur le directeur, dit-il, j'ai une bien triste nouvelle à vous apprendre : Ma tante du Poitou, mon unique parente vient de mourir subitement. Alors, si c'était un effet de votre bonté de bien vouloir m'accorder un petit congé pour aller l'enterrer et de m'avancer une quinzaine de francs sur mon mois...

— Mon pauvre Florimond! Toutes mes condoléances! Ainsi, ta tante du Poitou est morte?

— Oui, monsieur le directeur, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, ma seule et unique parente, même qu'elle a toujours été bien bonne pour moi qui n'ai jamais eu qu'elle sur la terre.

— Eh bien, mon garçon, accordé! Et au lieu de quinze francs, voici un louis. Mais tâche de bien l'enterrer afin qu'elle ne revienne plus, ta tante du Poitou, car voilà la seconde fois que tu vas à ses funérailles depuis un an!

Satané manque de mémoire! Florimond avait complètement oublié qu'il s'était servi du même prétexte pour obtenir un congé quelques mois auparavant...

Dr JULES VANRÒY.

Echos et Informations

La soif de vérité.

Une des pires misères humaines est de ne pas savoir où gît la vérité.

Nous flottons, hésitant d'une théorie à l'autre; nous avons tant lu que chaque argument qui se présente à notre esprit en fait surgir aussitôt dix autres qui le contestent!

Nous levons les yeux au ciel et n'y voyons qu'une immensité vide; nous les abaissons sur la terre et n'y voyons que de la boue.

A force de douter, de sentir notre conscience, notre intelligence, notre cœur ballottés dans tous les sens, par lassitude plus que par conviction nous finissons par tout nier.

Ah! qui donc pourrait nous servir de guide, nous mener hors des sentiers battus où pousse l'herbe aride et nous montrer le bon chemin au bout duquel luit la clarté éblouissante de l'immuable vérité? Car, vraiment, comment pourrait-on s'y reconnaître?

Toutes les idées sont travesties, tous les sentiments portent des pseudonymes. C'est un carnaval perpétuel, une débauche sans fin, un tohu-bohu sans précédents, au milieu desquels les plus aguerris sont écœurés et déroutés!

LE DIABLE BOITEUX.

Cette semaine mise en vente prix réduits, tailleurs, manteaux, jupes. Maison Vandeputte, rue Saint-Jean. (19666

Une idée.

Nous recevons cette lettre :

Monsieur le Directeur du *Quotidien*,

Je me permets de vous transmettre une idée émise par un fermier du Brabant, ennemi de ceux qui profitent de la triste situation actuelle pour s'enrichir au détriment des populations.

Ce fermier affirme que beaucoup de cultivateurs ont réduit considérablement leurs emblavures de froment et de pommes de terre pour obtenir d'autres produits rapportant davantage: féveroles, tabac, betteraves, etc.

S'il en est ainsi, la situation exigerait de promptes mesures, car il faut éviter la disette.

Un moyen très simple, très pratique, devant amener sûrement un résultat favorable, est indiquée par notre brave fermier.

L'autorité devrait faire connaître le plus tôt possible, pense-t-il, quelles quantités de froment et de pommes de terre chaque cultivateur devrait fournir pour l'alimentation publique à la fin de 1917, — en prenant pour base l'étendue de la culture de chacun.

Un fermier exploitant une ferme de 60 hectares, par exemple, aurait à fournir 25,000 à 30,000 kilos de froment et 100,000 à 120,000 kilos de pommes de terre, c'est-à-dire la production approximative ou même minimum d'un tiers de sa culture.

Pour fixer les quantités à fournir raisonnablement, il faudrait tenir compte, certes, de diverses considérations: nature du sol, productivité des terres de la région, etc. Mais les agronomes de l'Etat sont tout désignés pour fournir rapidement des renseignements nécessaires.

L'essentiel serait de prendre d'urgence une décision, afin que les cultivateurs pussent encore semer du froment (blé de mars).

Le contrôle serait infiniment plus facile qu'à présent.

D'ici au moment de la récolte, on pourrait désigner à quelle date, en quel lieu, par quel moyen de transport, chaque commune devrait s'exécuter. Les bourgmestres auraient à prendre tout de suite des dispositions utiles, à faire connaître avant l'été.

Voilà *grosso modo* l'idée. Je vous la soumets, en vous priant d'agréer, etc. N.

A la Ligue contre l'accaparement.

La séance hebdomadaire du groupe I de la Ligue contre l'accaparement et la falsification aura lieu aujourd'hui, vendredi, dans la soirée.

Lorsque les horloges publiques marqueront 8 heures, les ligueurs voudront bien se hâter vers leur local, chaussée d'Ixelles, 19. Il ne leur restera, en effet, que les cinq minutes de grâce traditionnelles!

Le récital Maurice de Cléry.

Voici le programme du récital de chant que M. Maurice de Cléry, du théâtre royal de la Monnaie, donnera après-demain, dimanche, à 4 heures, en la salle de l'Union coloniale, rue de Stassart, 34, avec le concours de M. Edouard Lambert, violoniste :

1. *a)* Les Pèlerins de la Mecque — Gluck.
   b) Elie — Mendelssohn-Bartholdy.
   c) Comment parler — Schumann.
   M. Maurice de CLERY.
2. *a)* Ciaccona — Vitali.
   b) Variations sur un thème de Corelli — Tartini.
   M. Edouard LAMBERT.
3. Quatre poèmes (d'après l'*Intermezzo* de Henri Heine) — Guy Ropartz.
   Prélude.
   a) Tendrement enlacés, ma chère bien-aimée...
   b) Pourquoi vois-je pâlir la rose parfumée...
   c) Ceux qui parmi les morts d'amour...
   d) Depuis que nul rayon de tes yeux bien-aimés...
   Postlude.
   M. Maurice de CLERY.
4. *a)* Aria — Goldmark.
   b) Gavotte — Van Dooren.
   c) Berceuse — Cui.
   d) Chanson sans paroles — Tschaïkowsky.
   M. Edouard LAMBERT.
5. *a)* Méditation — P. Gilson.
   b) Marine — E. Lalo.
   c) Chanson triste — H. Duparc.
   d) Berceuse — E. Moret.
   M. Maurice de CLERY.

Au piano ERARD : M. Georges RENSON.

Cartes à 5, 3 et 2 francs chez les éditeurs de musique Katto, rue d'Arenberg, 14, et Lauweryns, rue du Treuronberg, 38.

Art et solidarité.

Rappelons qu'à l'occasion du tirage de la « tombola des œuvres nationales », une matinée de solidarité aura lieu le lundi 22 janvier, à 3 heures, dans la vaste salle du Palais de Glace, mise gratuitement par MM. Vos à la disposition du comité organisateur.

Celui-ci est parvenu à obtenir le concours d'une pléiade d'artistes de renom. Citons Mlle Marthe Darney, falcon; Mlle Marguerite Goossens, soprano; M. Fernand Ansseau, ténor; M. Maurice Chomé, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles; M. Gaston de Marcy, baryton; M. Louis Engel, maître de ballet, qui réglera le grand ballet de *Faust*, lequel sera dansé par Mlles Tylda Amand, première danseuse-étoile, M. Sacha Sarkoff, premier danseur, huit coryphées, vingt-quatre dames et enfants du corps de ballet; enfin, M. Jacques Kuhner, violoncelliste-solo, qui dirigera l'orchestre composé de trente musiciens, dont plusieurs professeurs du Conservatoire et solistes des concerts Ysaye. Au piano, Mme M. Cornélis.

Avec de tels éléments, les organisateurs n'ont pas eu de peine à élaborer un programme de tout premier ordre, qui attirera sans nul doute, le 22 janvier, au Palais de Glace, un public nombreux, pour le plus grand profit des protégés des œuvres bénéficiaires.

Le bureau de location, sans augmentation de prix, est ouvert tous les jours, de 11 à 1 heure et de 4 à 6 heures, au local d'exposition de la tombola, 39*d*, rue du Lombard.

Prix par place : baignoires, 8 fr.; fauteuils d'orchestre, 6 fr.; réservées (1re série), 4 fr.; réservées (2e série), 2 fr.; galeries, 1 fr.

— Le dimanche 14 janvier, à 7 heures, aura lieu au Théâtre-Lyrique, place du Marché, une soirée dramatique au profit de l'œuvre Aide et protection aux épouses et parents des soldats de Schaerbeek.

La tournée artistique Adolcet interprétera *Dans les Patates*, revue bruxelloise d'actualité en trois actes dont un prologue.

Les expositions.

Une exposition de dessins, aquarelles, pastels et eaux-fortes de M. G. Lemmen, le regretté artiste, sera ouverte à la Galerie Giroux, à Bruxelles, du 28 janvier au 4 février.

Elle sera suivie d'une exposition d'œuvres du grand paysagiste A.-J. Heymans.

Nos bibliothèques populaires.

L'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean vient d'installer une bibliothèque populaire gratuite à l'école communale, rue Dekonninck, 131.

Elle est ouverte au public tous les lundis, de 16 h. 30 à 18 h. 30.

Les soupes communales.

Le Comité de l'agglomération bruxelloise a décidé que pour les personnes admises à bénéficier du service des soupes communales, moyennant payement, le tarif suivant sera appliqué : 5 centimes par jour et par personne pour la première ration (soupe et pain); 15 centimes par semaine et par personne pour la deuxième ration.

Les petites cultures.

Le comité schaerbeekois de la Ligue nationale du coin de terre porte à la connaissance des colons que le payement des subsides aura lieu à l'hôtel communal de Schaerbeek, service de l'ingénieur communal, jusqu'au 16 janvier.

Les intéressés sont priés de se munir de leur carte de colon et de leur carte d'identité ainsi que du carnet noir d'identification.

L'hôtel communal de Laeken.

On procède en ce moment, à Laeken, au placement de deux figures destinées à orner les extrémités du perron de l'hôtel communal.

Taillées avec sobriété, dans la pierre blanche, par le sculpteur Desmaré, ces deux figures allégoriques achèveront l'ornementation de la place Communale, dont les dégagements, assez heureux, menacent pourtant d'être heurtés par le projet de construction d'une école, à l'emplacement de l'ancienne *Laiterie des Canons*. Il serait en effet désirable, au nom de l'esthétique, de maintenir à front de la place le beau rideau d'arbres, en créant par exemple un square là où existent actuellement de mystérieuses et malencontreuses fondations.

On recherche associé avec SEPTANTE MILLE FRANCS, pour affaire très sérieuse, intéressant la construction, susceptible de gros bénéfices, et présentant toute sécurité.

Les intermédiaires voudront bien s'abstenir.

Il sera répondu à toutes les lettres signées. — Ecrire : bureau du Journal 70, rue du Midi. Identité 436. 19789

Au cimetière de Schaerbeek.

Les heures de fermeture du cimetière communal de Schaerbeek seront fixées, à partir du 15 janvier, comme suit :

Pendant les mois de janvier, novembre et décembre, à 5 heures du soir; pendant les mois de février, mars et octobre, à 6 heures du soir; pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre, à 7 heures du soir.

L'ouverture a lieu à 9 heures du matin pendant toute l'année.

La Lecture Universelle.

Désormais et jusqu'à nouvel avis, la *Lecture Universelle* clôturera quotidiennement une heure plus tôt que ne l'affichait son horaire des années antérieures.

L'accès des locaux sera supprimé cinq minutes avant l'heure de fermeture.

Nouvelle à la main.

Dans une exposition.

— Ce tableau est épatant... C'est un chef-d'œuvre!

— N'exagérons rien, mon cher... Un chef-d'œuvre! mais alors, tout à l'heure, qu'est-ce que vous direz du mien?

Les Salons

A propos du Salon d'Hiver

(Galeries Georges Giroux)

S'il est des tableaux qui ne justifient pas la somptuosité de leur cadre, la même vérité est applicable au titre de bien des salons.

Dans des considérations antérieures, nous critiquions les sophismes que maint ténor de la peinture nous a imposés en ces derniers temps et nous rejetions, comme contraire à l'évolution artistique, des procédés fallacieux destinés uniquement à étonner le bourgeois.

Or, qu'est-ce que le Salon d'Hiver sinon un trompe l'œil! *A priori*, nous envisagions un tel Salon comme une manifestation venant à son heure, une sorte de regain des beaux jours de création et de labeur, et il se fait qu'on n'offre au public que des pages vues et revues. Loin de nous l'idée de battre en brèche la raison d'être du Salon d'Hiver, qui part évidemment d'une idée d'entr'aide artistique et qui, à cet égard, mérite une considération particulière, mais il nous semble que présentée sous ce titre l'exposition cause une véritable déception. On pouvait légitimement s'attendre à un effort artistique s'exprimant en des nouveautés et, loin de là, les cimaises des Galeries Georges Giroux ne nous offrent que du déjà vu, des laissés pour compte, soit dit sans froisser la susceptibilité de personne. Cela s'explique par ce fait que les peintres n'ont pas été probablement préparés à ce Salon et n'ont été sollicités qu'à la dernière minute. En pareil cas, il eût été plus raisonnable de choisir une enseigne plus modeste répondant à l'objectif réel. L'allure fallacieuse générale qui n'échappe pas aux visiteurs avertis est encore renforcée par le sous-titre : Exposition-Vente. L'art qui se vend aime des euphémismes. Une cantatrice reçoit un cachet ou obtient une indemnité « pour ses gants », un avocat touche une provision, un dentiste des honoraires; bref, on met tout autant d'art et de virtuosité à ne pas avoir l'air de s'inquiéter de « ce vil métal » qu'on en met à l'acquérir.

Imaginez-vous une exposition où chaque tableau porterait l'inscription : A vendre. Les quolibets feraient leur tour, les chers confrères se draperaient dans leur dignité et le public même se mettrait sur ses gardes. Non! la vente d'une œuvre veut des négociations mystérieuses. L'acquéreur a l'illusion de l'emporter sur l'artiste, lequel, à tout prendre, y trouve son compte.

L'art aime des ménagements. Nous ne connaissons rien de plus triste qu'une vente à l'encan, où l'on se dispute des tableaux. La signature même de l'artiste se dresse contre ces coutumes déplorables. Mais voilà! l'argent a de ces indélicatesses et de ces insolences.

L'Exposition Geo Servais

Dans le cadre coquet de la Galerie d'art, Géo Servais réunit ses œuvres les plus caractéristiques. Ce sont de grands panneaux décoratifs, tels que le *Dernier Rayon*, la *Fête des roses*, peints avec élégance dans une tonalité passée, des portraits et des dessins. C'est surtout dans ces deux derniers genres que Géo Servais intéresse. Il y a, par exemple, le portrait de Mlle S... et celui de Mlle A... qui dénotent un sens de la vie et de l'originalité. Toutefois la manière hachée que l'artiste développe ici avec aisance, n'arrive à donner à ces portraits qu'un effet factice et une allure fantaisiste. Nous comprenons le tempérament de Géo Servais, car, à considérer l'ensemble de ses œuvres, son inclination le porte invinciblement vers l'illustration qui veut des procédés sans cesse renouvelés et de la sorte on pourrait considérer les portraits qui nous occupent comme une des curiosités techniques de l'illustration.

Chair et Plumes est d'une couleur chaude et, de même que d'autres compositions, ce tableau dénote une imagination et un symbolisme marqués. *Puissances redoutables* (la Force, la Chair, la Ruse) sont de fortes évocations. *1914* est une page prenante, mais un peu forcée.

Parmi les dessins et aquarelles *Bizarrerie* et *Enlèvement aux Quat-z-Arts* sont réussis. Ces œuvres ouvrent toute une série de sujets où la femme s'affirme avec crânerie.

C'est l'éternel féminin avec une expression de défi qui s'exprime ici, dans un galbe tangible, et l'on comprend ce sentiment, car qu'est-ce que l'amour sinon une dualité se vélant dans un antagonisme charnel?

HENRI CHEVALIER.

FAITS DIVERS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le jeudi 11 janvier (4 h. de l'après-midi) :

Pression atmosphérique .....(variable)	759
Pression atmosphérique de la veille	759
Température	5°
Minimum de la nuit	4°
Etat hygrométrique de l'air	75%

(*Communiqué par M. Vanderbiste, opticien, rue de la Montagne*, 68.)

Essayez Calebasse A.V., vous serez émerveillé!
Economie de tabac : 35 %. — 11, rue de Bavière, Brux. (16776a

A L'AMIGO

Pendant le mois de décembre sont entrés au dépôt communal de Bruxelles : 12 individus pour vagabondage, 16 pour vol et vagabondage, 1,252 personnes qui avaient demandé l'hospitalité pour une nuit, 97 femmes par mesure sanitaire, 36 individus par mesure de police et 30 pour ivresse.

LES VOLS

Hier, vers 3 heures du matin, un ouvrier au service d'un industriel de la chaussée de Wemmel, à Jette-Saint-Pierre, a surpris deux individus qui s'étaient introduits dans le magasin d'alimentation du Comité national et qui allaient emporter d'importantes quantités de lard et de saindoux. Se voyant découverts, les escarpes ont abandonné leur butin et ont pris la fuite, en même temps qu'un complice qui faisait le guet sur la chaussée.

— Un nommé Abraham H..., employé, vient de disparaître après avoir enlevé du coffre-fort de son beau-frère, un bijoutier du centre de la ville, pour 45,000 francs de bijoux et une somme de 3,000 fr.

— Mercredi après-midi, un escarpe a arraché des mains de Mme Louise B..., habitant rue de Hollande, une sacoche contenant environ 80 francs au moment où elle montait dans le tram vicinal, place Dailly.

— On a enlevé, hier, une caisse de chocolat adressée à un commerçant de Tongres, du camion de M. Ruelle, expéditeur à Anderlecht.

— Chez M. Wilicher, hôtelier, avenue Louise, on a volé hier des vêtements et un tuyau d'arrosage de 20 mètres.

La "Pilule Librine" libère le ventre et guérit

— M. X..., négociant, avait fait hier, à Saint-Josse-ten-Noode, la connaissance d'une jeune femme. Après l'avoir quittée, il a constaté la disparition de son portefeuille, renfermant près de 900 fr.

— Chez M. Louis Vanderhasselt, bijoutier, rue de la Levure, on a volé, en la nuit de mercredi, une montre pour dame, une montre pour homme, trois montures en or pour épingles, 20 grammes d'or et une paire de boucles d'oreilles.

CINEMA SELECT (Porte de Namur)

AU PROGRAMME :

L'Ange de la Maison

Sentimental

Miss América Comédie sportive et comique

— Nous avons relaté le vol important commis avec une audace incroyable dans les magasins de M. Butgens, industriel, rue Montagne-aux-Anges, à Molenbeek-Saint-Jean, où cinq individus, ayant avec eux un camion attelé d'un cheval, avaient enlevé pour plus de 4,000 francs de marchandises. Or, hier après-midi, M. l'officier de police-inspecteur Ertel, de la division centrale de Bruxelles, passant rue des Tanneurs en compagnie de ses agents Vrins, Detres, Le Hert et Kindts, a surpris les voleurs se livrant au trafic de leur butin. On les a conduits au bureau judiciaire, où, habilement interrogés par M. Augerhausen, ils sont entrés bientôt dans la voie des aveux et ont dénoncé les receleurs. Ceux-ci ont été arrêtés à leur tour, et jeudi matin on a écroué les uns et les autres : François L..., habitant rue de Merode; J.-B. Van C..., rue des Vers; Guillaume Van D..., rue de l'Eté; Simon Lib..., rue du Moulin, à Anderlecht; Charles Van de B..., à Anderlecht, et Englebert Bal..., boulevard du Midi.

EMILE DE GRAEVE

Agent de Change Agréé à la Bourse de Bruxelles

135, boulevard Anspach, 135, Bruxelles

ACHAT ET VENTE DE TITRES

Change — Payement de Coupons

RENSEIGNEMENTS GRATUITS 19335

— En la nuit de mercredi, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans le magasin de chaussures de Mme Rosa Delvaux, rue du Renard. Ils ont dérobé 95 paires de bottines pour dame représentant une valeur de 2,000 francs environ.

— Pendant la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans l'imprimerie du *Messager de Bruxelles*, quai de l'Industrie, et y ont volé toutes les courroies de transmission.

— M. Octave Closset, demeurant rue Ribaucourt, avait déposé dans le corridor de son habitation un colis marqué n° 225 et contenant 2,800 cigares, emballés en caisses de cinquante. Lorsqu'il a voulu reprendre sa marchandise, celle-ci avait disparu.

— Des individus se sont introduits dans l'immeuble occupé rue des Chanteurs par M. W... Ils ont emporté une somme d'environ 1,000 francs, des bottines, des tiges pour chaussures, des ballots de toile blanche, des bijoux divers, etc.

SOUSCRIPTION

pour les Inondés nécessiteux

COMITE DE PATRONAGE

S. Exc. M. **Brand Whitlock,** ministre des Etats-Unis d'Amérique à Bruxelles;
S. Exc. M. **Van Vollenhoven,** chargé d'affaires des Pays-Bas à Bruxelles;
M. Eugène **du Pont,** premier président de la Cour de cassation;
Mgr **Quirini,** curé de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, à Bruxelles;
M. E. **Delannoy,** sénateur, président de la Chambre de commmerce de Bruxelles;
M. Adolphe **Buyl,** membre de la Chambre des représentants, à Ixelles;
M. Eugène **Keym,** conseiller provincial, à Wolvertem;
M. José **Hennebicq,** juge au tribunal de première instance, président des Amis des Invalides;
M. Emile **Bockstael,** bourgmestre de Laeken;
M. O. **Denis,** bourgmestre de Forest;
M. J.-B. **Denis,** ff. de bourgmestre d'Anderlecht;
M. Louis **Mettewie,** ff. de bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean;
M. Xavier **Buisset,** bourgmestre de Vilvorde;
M. Alexandre **Delcommune.**

Trésoriers : MM. Emile **Bâton** et Emile **Pels.**
Secrétaire : M. René **Foucart.**

Les dons sont reçus au siège du comité, boulevard Militaire, 148, à Bruxelles.

Première liste

(Nous ne mentionnons aujourd'hui que les dons adressés spontanément en nos bureaux avant l'ouverture « officielle » de la souscription.)

1. Le *Quotidien*	Fr. 150.—
2. L'Ecole Simon Stévin, rue du Trone...	15.—
3. Yvonne et Madeleine	2.50
4. Un anonyme	100.—
5. M. E.	20.—
6. Le personnel de la société d'assurance « La Sauvegarde »	50.—
7. De la part d'un ex-petit enfant, pour que tout le monde en fasse autant.	20.—
8. Le Carillon de Saint-Gilles	5.—
Total de la première liste.	Fr. 362.50

* * *

Pour grossir le chiffre total de la souscription ouverte par ce comité, le *Quotidien* organise un grand concert de solidarité, qui aura lieu le dimanche 28 janvier, à 4 h. 1/2, en la salle de l'Union coloniale belge, rue de Stassart, 34, à Bruxelles.

Nous publierons prochainement le programme de ce concert, pour lequel nous avons obtenu d'éminents et généreux concours.

Le prix des places sera de 10, de 5 et de 2 francs.

EN PROVINCE

A Liége

Aux assises. — La première session de la Cour d'assises de la province de Liége s'ouvrira le 12 février.

Elle sera présidée par M. le conseiller L. Fasbender.

Pour le Secours discret. — Le 26 janvier, aura lieu, dans la salle mauresque du *Continental*, place Verte, une audition musicale organisée par Mlle Maison, professeur de piano au Conservatoire royal de Liége.

Mlle Yvonne Clédina prêtera son concours à cette audition.

La recette sera remise au Secours discret (mutualité des employés).

Nos futurs géomètres. — L'école pour la formation des géomètres-arpenteurs, place du Congrès, 18, à Liége, informe le public qu'une deuxième série de cours sera organisée à la fin de ce mois.

Ces cours se donneront de 2 à 4 heures.

La direction attire particulièrement l'attention des intéressés sur la possibilité d'obtenir en six mois le diplôme d'arpenteur. Le prix du minerval est fixé à 5 francs par mois.

Tués dans la mine. — Un affreux accident s'est produit au charbonnage de Saint-Gilles dépendance de la société La Haye.

La cage remontait deux ouvriers, Charles N..., habitant rue du Calvaire, et Jacques B..., demeurant rue des Quatorze Verges, quand à l'étage de 370 mètres, le câble se rompit et la cage dégringola avec une vitesse vertigineuse jusqu'à l'étage 488, où elle s'écrasa avec les deux malheureux qu'elle contenait.

Quand on put se porter à leur secours, ils avaient cessé de vivre.

Acte de banditisme. — A Flémalle, M. M..., habitant rue du Moulin, venait de partir à son travail, quand trois hommes masqués envahirent la maison et sommèrent Mme M... de leur remettre de l'argent. Celle-ci leur ayant répondu qu'elle n'en avait pas, ils la menacèrent, la bousculèrent et visitèrent toute la maison.

N'ayant rien trouvé ils prirent la fuite. Mme M..., qui avait été ligotée, fut délivrée plus tard par des voisins.

Etat civil de Liége du 9 janvier.

Naissances. — 1 garçon et 5 filles.

Décès. — Paul Frater, négociant en confections, 61 ans, rue Pied-du-Pont-des-Arches, 12, veuf Tordeur; Edouard Bodar, chef de train pens., 64 ans, rue des Vennes, 70, veuf Wilmotte, époux Acolty; Pierre-Joseph Winkelhausen, sans prof., 89 ans, rue de Fétinne, 94, veuf Preud'homme; Jean-Pierre Linotte, comptable, 61 ans, rue des Vergers, 3 époux Wilmotte; Léon Coirbay, docteur en médecine, 54 ans, quai Orban, 3, époux Bordet; Jacques-Henri Bormans, houilleur, 55 ans, rue du Calvaire, époux Paquot; Oscar Malaite, négociant, quai sur Meuse, 30, époux Limbourg; Juliette Matelot, sans prof., 43 ans, rue de Harlez, 64, épouse Decharneux; Marie Jos. Lekeu, sans prof., 72 ans, rue Basse-Wez, 155, veuve Lepourcq; Joséphine Gilliaux, 21 ans, tailleuse, rue Robertson; Palmyre Mascaux, journalière, 57 ans, rue Basse-Wez, 244, veuve Gulikers. — Et deux enfants au-dessous de 7 ans.

A Anvers

Les accapareurs. — On a saisi chez une boutiquière de la Longue rue des Sables, à Anvers, quarante-cinq pains rassemblés clandestinement par cette femme qui espérait les vendre cher.

Ils ont été portés au bureau de police de la section et vendus au prix du jour, soit 53 centimes.

Au feu! — Un incendie s'est déclaré dans un arrière-bâtiment d'une maison de la rue Dambrugge, appartenant à MM. Breendenraedt frères. Ce bâtiment servait de dépôt de substances chimiques.

Les pompiers, appelés immédiatement sur les

lieux, sous la conduite du lieutenant Boelens, attaquèrent vigoureusement le foyer, qui tout de suite, à raison des matières dangereuses accumulées là, avait pris une extension considérable et constituait un grand péril pour le voisinage. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'ils purent s'en rendre maîtres.

Les pertes matérielles, qui sont importantes, sont couvertes par l'assurance. Mais on a eu des accidents de personnes à déplorer. Deux ouvriers de MM. Breedenraedt ont été blessés grièvement, les nommés G. Vancamp et Jos. Lucas.

On suppose que la cause du sinistre est une explosion d'éther.

Une épave. — On a retiré de l'Escaut, près de l'écluse Royers, le cadavre d'une jeune fille dont l'identité n'a pu être établie et qui paraît âgée à peine de 19 ans.

Dans les poches des vêtements, on a trouvé un porte-monnaie contenant un petit portrait photographique avec, au verso, cette inscription « A ma très chère Marguerite » et en outre quelques billets qui lui ont été adressés sans doute par son amoureux et qui sont signés « Ernest ».

Voici le signalement de la noyée : taille, 1 m. 70; cheveux blonds; marque de naissance brune derrière l'oreille gauche. Elle portait un paletot de couleur avec grands boutons de nacre et pelisse martre; blouse bleu-clair garnie de fleurs, avec collet en dentelle; jupe en cheviote bleue modèle large; souliers à la Molière laqué noir; bas noirs; pas de chapeau.

Une enquête est ouverte.

Chute grave. — Un octogénaire, M. Auguste De Baels, passant par la rue Nationale, a fait une chute et s'est très grièvement blessé.

On a dû le transporter à l'hôpital Sainte-Elisabeth.

Les vols. — On a volé un porte-monnaie contenant environ 300 francs à M. L. J..., habitant rue Anselmo.

Plainte a été déposée.

Au port. — Le 27 décembre, il est entré : 2 bateaux à vapeur, 4 bateaux à vapeur, 4 bateaux à moteur, 13 allèges.

Il est parti : 1 bateau à vapeur, 1 remorqueur, 18 allèges.

Etat civil d'Anvers du 9 janvier.

Naissances. — 4 garçons et 2 filles.

Décès. — G. Misrahi, rabbin, 61 ans, veuf B. Danon, rue Simons, 38; J. Caers, sans prof., 85 ans veuf M. Moldauer, rue Julien Dillens, 11; M. Thys, employé au tram, 76 ans, veuf I. Torfs, époux R. Van Look, rue de la Province, 287; C. Balinck, sans prof., 77 ans, rue Dambrugge, 31; M. Jaxx, 13 ans, rue Jacobs, 6; O. Mylleville, sans prof., Canal de l'Ancre, 15. — Et quatre enfants au-dessous de 7 ans.

Le Nom de l'Amérique

On croit généralement, au moins dans le grand public, qu'Amérigo Vespuce, poussé par l'orgueil, a imposé son nom à la quatrième partie du monde, ravissant ainsi à Christophe Colom, qui l'y avait précédé, un honneur dont celui-ci seul était digne.

C'est là une erreur profonde. Amerigo Vespucci sut mériter l'estime de tous ses contemporains, et il eut toujours avec Colomb lui-même les rapports les plus amicaux. Les pays qu'il avait visités, presque en même temps que l'illustre navigateur, il s'était borné à les désigner sous le terme vague de *Nouveau-Monde;* il ne fut point consulté lorsqu'on les baptisa à nouveau, et il mourut très probablement — en 1512 — sans se douter qu'on allait les désigner, d'une façon générale, sous un nom qui rappellerait constamment le sien aux générations futures.

Le mot *Amérique* prit définitivement place dans la science à la fin du XVIe siècle, après la publication du grand atlas de notre compatriote Ortelius. Mais dès l'année 1520, on cite des mappemondes qui portent *America*, et il semble démontré que ce terme, ou plutôt celui d'*Americiga*, fut employé pour la première fois en 1507 dans une brochure publiée par Martin Waldseemüller (Hylacomylus), un professeur de Saint-Dié, dans le département actuel des Vosges, en France, lequel fit paraître quelques mois plus tard la relation des voyages de Vespuce, d'après une copie de pièces authentiques faite pour le duc de Lorraine René.

Evidemment, c'est en l'honneur d'Amerigo Vespucci que Waldseemüller a proposé le nom d'*Americiga*. Mais la *Grande Encyclopédie* nous rappelle un fait extrêmement curieux qu'il convient de mentionner à cette place.

« On s'est longtemps demandé, dit-elle, pourquoi la postérité avait consacré cette nouvelle ingratitude à l'égard de Christophe Colomb. Aujourd'hui l'on peut affirmer qu'il n'y a pas ingratitude et que Colomb, s'il avait vécu, n'aurait élevé aucune protestation. En effet, le nom d'*Amérique* est d'origine américaine. Les publications officielles du gouvernement de Nicaragua, les travaux de M. Thomas Belt et de M. Jules Marcou ne laissent plus aucun doute à cet égard. Le mot *Amérique* est un mot indien qui désigne les plus hautes terres du Nicaragua. Dans ces plateaux, on a jadis recueilli l'or en abondance. Quand Colomb, lors de son quatrième voyage, demandait aux Indiens d'où venait l'or de leurs ustensiles et de leurs parures, ils montraient les hautes terres en répétant « Amérique ! Amérique! » Le nom d'Amérique devint donc, d'abord pour les compagnons de Colomb, puis pour tous les aventuriers, navigateurs et commerçants, le synonyme d'Eldorado ou pays de l'or. Comme d'ailleurs il désignait la partie centrale du continent, on lui donna facilement une extension plus grande et on l'appliqua au continent tout entier. Quand donc, plus tard, on connut la proposition d'Hylacomylus qui faisait dériver Amérique du prénom de Vespucci, personne ne songea à protester contre une appellation qui, tout en ayant une origine différente, était déjà à peu près généralement acceptée. »

Outre l'article de la *Grande Encyclopédie* dont nous venons de citer un passage et les sources qu'indique cet article, on peut consulter sur l'erreur historique que nous signalons ici une étude de M. de Costa, *The Lenox Globe*, publiée en septembre 1879 dans le *Magazine of American history*. Elle a été relevée aussi dans les notes finales d'un mémoire dû à un de nos officiers les plus distingués, M. Adan, mémoire présenté par lui au Congrès des Américanistes, réuni à Bruxelles.

B.

La Vie à la Campagne

Au Pigeonnier

Savoir comment il créera son pigeonnier n'est pas toujours pour un débutant une question facile à résoudre, étant donné que généralement l'on désire des pigeons fidèles au colombier, d'un bon rapport et surtout très robustes. Il y a plusieurs façons de procéder pour constituer un pigeonnier.

Prenez de jeunes pigeons que vous achèterez les premières semaines de l'année au « cri du nid ». Ils ont alors trente jours environ et sont sevrables. Ils commencent à voleter. Huit jours de captivité sont suffisants pour ceux-là. Mais de jeunes pigeons ne produiront pas de suite — l'accouplement des jeunes du début de l'année ayant lieu à fin août — et c'est un inconvénient sérieux que n'auront pas de vieux pigeons de deux ans. Si donc vous achetez de ces derniers afin d'obtenir plus vite un rendement quelconque, tenez-les enfermés pendant un mois environ. Ne faites cet achat qu'en février ou mars, l'adduction en sera plus facile, car c'est l'époque où les accouplements sont proches.

Contrairement à l'opinion avancée par quelques auteurs, il n'est pas nécessaire, pour que l'accouplement réussisse, de consulter la forme et l'âge des pigeons à apparier. De nombreuses observations à cet égard ont appris qu'une petite femelle s'accouple volontiers avec un mâle de grande taille, et *vice versa*, de même qu'une jeune femelle ne refuse pas de s'unir à un vieux mâle, à moins qu'il ne soit infirme ou trop nonchalant. Il n'est pas douteux que la saison exerce une influence marquée sur l'accouplement plus ou moins facile des pigeons. Le printemps et l'été sont assurément les époques les plus favorables pour réunir les sexes. En revanche, l'accouplement est difficile en hiver et principalement pendant la mue, qui, chez les pigeons adultes, commence d'ordinaire à la fin de juillet et se prolonge jusqu'en septembre.

Lorsque vous voulez accoupler deux pigeons, enfermez les ensemble soit dans la case que vous leur destinez, soit dans l'appareilloir ou, à défaut, dans un petit appartement pouvant servir à cet usage. Mais employez de préférence la case, chaque fois que la chose sera possible. Etant de dimensions très suffisantes pour que les oiseaux ne soient si gênés ni incommodés pendant leur emprisonnement temporaire, elle a sur l'appareilloir l'avantage de n'imposer qu'une seule claustration aux pigeons, en les habituant à leur demeure, dont ils deviennent possesseurs plus tôt. A cet avantage s'ajoute celui de simplifier votre travail. N'oubliez pas d'enlever le panneau de la face de la case et de le remplacer par un morceau de grillage, afin de ménager plus d'air aux oiseaux et de leur permettre de regarder au dehors.

Si vous accouplez un mâle ou une femelle possédant déjà une case, inutile de dire que c'est dans cette case et non ailleurs que vous enfermerez les deux conjoints. Vous aurez la certitude que l'accouplement a eu lieu lorsque vous verrez les oiseaux se faire les caresses qui lui sont propres.

Parmi les pigeons, il y en a de disposés et de réfractaires à l'accouplement. Les uns s'apparient presque aussitôt qu'ils sont ensemble; d'autres, au contraire, ne sympathisent et ne se décident au mariage qu'après une cohabitation assez prolongée. Quelquefois, mais très rarement, on en rencontre qui éprouvent une telle antipathie l'un pour l'autre qu'ils se querellent, se battent et semblent se refuser à toute union. Mais cet état de guerre ne persiste pas; les oiseaux finissent toujours par s'entendre et par faire bon ménage. Il a même été remarqué — chose bizarre — que ces mariages forcés deviennent assez souvent, par la suite, les meilleurs, et donnent les plus nombreux produits. D'une manière générale, les pigeons sont accouplés au bout d'une semaine environ.

Lorsqu'il s'agit de désunir des pigeons pour les apparier avec d'autres sujets faisant partie de la même volière ou du même pigeonnier, l'accouplement est un peu plus compliqué et donne lieu à une suite de petites opérations qu'il ne faut pas ignorer.

Supposons que vous ayez à désapparier deux couples pour donner à chacun des mâles la femelle de l'autre. Il ne faut pas, comme cela se pratique, enfermer aussitôt les nouveaux conjoints dans les cases; non seulement vous iriez au-devant d'un échec, mais vous exposeriez les femelles à être tuées par les mâles.

Portez d'abord les deux femelles dans l'appareilloir et laissez les mâles en liberté. Cette séparation est d'une impérieuse nécessité pour prédisposer les oiseaux à s'oublier les uns les autres. Pour cela, placez l'appareilloir hors de la vue des autres pigeons; car si les femelles apercevaient leurs époux, elles ne chercheraient qu'à s'évader pour aller les rejoindre. Les mâles, de leur côté, ne quitteraient plus les alentours de la prison, et leur amour pour leur compagne, loin de diminuer, ne ferait que grandir.

Au bout de quatre ou cinq jours — c'est le temps généralement nécessaire que doit durer cette retraite obligatoire — laissez sortir les femelles de l'appareilloir et placez-y les mâles, en ayant soin que les oiseaux ne puissent se voir pendant la manœuvre; puis, le lendemain ou le surlendemain, réunissez les couples dans les cases en laissant à chaque mâle celle qu'il occupait. Seules les femelles doivent changer de domicile. C'est là un point essentiel. Une fois les pigeons accouplés, accordez-leur la liberté.

Assez souvent la femelle, bien que s'entendant à merveille avec son nouvel époux, est prise, à sa sortie, du désir de revoir sa précédente demeure, dans l'espoir sans doute d'y retrouver son ex-mari, avec lequel elle se remettrait en ménage, si elle l'y rencontrait. Pour parer à cet inconvénient, ne laissez sortir les couples qu'à un ou deux jours d'intervalle. La première femelle mise en liberté, déçue dans ses espérances, regagne son nouveau domicile, qu'elle ne songe plus ensuite à quitter. C'est alors que vous délivrez le deuxième couple et que vous enfermez le premier pendant deux jours encore.

Nous compléterons ces indications dans notre prochaine chronique.

JULES CAPRON FILS.

Ch. L. 67, Schaerbeek. — Votre jeune chien souffre de phtiriase, maladie de la peau occasionnée par des poux. Ceux-ci se transmettent d'animal à animal, soit directement soit indirectement par les locaux, les objets de pansage, etc. Toutes les espèces domestiques peuvent être affectées. Votre chenil ne se trouve-t-il pas à proximité d'un poulailler malpropre? Isolez le malade et désinfectez à fond sa niche par plusieurs lavages à l'eau de chaux additionnée de créoline Pearson. Brûlez la litière que vous remplacerez par de la sciure de sapin à laquelle vous mélangerez quelques pincées de poudre de feuilles de noyer. Faites à votre chien l'application de trois pansements de Medol Pearson, en frottant bien le poil et en laissant un intervalle d'un jour entre les applications. Lavez alors le chien à l'eau chaude, additionnée de savon mou.

J. P. 8, pl. Maurice Van Meenen. — La plantation du topinambour se faisant en mars, je traiterai en février de la culture de cette plante tuberculifère.

J. C.

Les Sports

COURSE A PIED

LE CHALLENGE JACQUES RENGHE

Dimanche matin, à 10 heures, se donnera le départ de cette importante compétition qui a réuni l'engagement de 98 concurrents, représentant toutes nos meilleures équipes de cross-country. Le parcours, qui se fera par la forêt, empruntera du sous-bois, de la route et du labouré, avec départ, passage et arrivée au terrain du Racing C. B., au Vivier d'Oie, où se jouera un match de football entre le Crossing et le Racing. La remise des prix se fera immédiatement après l'épreuve.

CYCLISME

UN CROSS POUR CYCLISTES

M. Jean Drogné, président du cercle L'Union Fraternelle de Saint-Josse-ten-Noode, nous prie d'annoncer que ce cercle organisera le 21 janvier, à 10 heures du matin, un cross pédestre réservé aux coureurs cyclistes, toutes catégories, profl., indés, amateurs, débutants, ayant obtenu une licence soit de la L. V. B., soit de l'E. C. B. Les engagements sont reçus chez M. Drogné, 51, rue des Plantes. Le bénéfice de cette intéressante épreuve sera versé à une œuvre secourant les inondés.

De jolis prix, offerts par des sportsmen philanthropes, seront remis aux gagnants le 28 courant au cours d'une soirée organisée au bénéfice de la même œuvre par la section artistique du cercle.

JEU DE QUILLES

LES CHAMPIONNATS DE LA FEDERATION

Division III. — Mercredi soir s'est joué, au Vinicius, rue de Brabant, un match entre les équipes II du Vinicius et III du Quick. Le Quick a fort bien joué et a gagné les deux manches assez nettement, tandis que le Vinicius s'énervait et jouait au-dessous de sa forme.

Les points réussis sont bons, si l'on veut tenir compte de la difficulté de la planche.

Voici les résultats techniques : 1re manche : Quick, 179 quilles, bat le Vinicius, 161 quilles. — 2e manche : Quick, 232 quilles, bat Vinicius, 193.

— Aujourd'hui, à 7 heures, à l'*Ancienne Tour Noire*, match entre les équipes III du Quick et de la Boule d'Or. Nous croyons à une victoire du Quick. Arbitre M. H. Sassen.

— Division II. — La forte équipe de la Boule d'Or aura aujourd'hui, à 7 heures, la visite de la non moins forte équipe du Quick, à laquelle la belle planche de la rue de Flandre conviendra parfaitement. Si la Boule d'Or est au complet, nous croyons à sa victoire. Arbitre M. Brix.

CONCOURS DE CHARITE D'UCCLE-QUILLES

Malgré le mauvais temps continuel et l'heure hâtive de fermeture, le grand concours de charité organisé par le cercle Uccle-Quilles bat son plein. Près de 10,000 mises : voilà le bilan actuel!

Nous voyons figurer en tête de liste Dupond, encadré de deux Uccigis : Wielemans et Eulaerts. Deux révélations.

Uccle revendique l'espoir de garder en 1917 la fameuse Coupe d'Uccle, qu'elle a dû céder si facilement à son dernier concours. Elle veut la garder et il fera dur de venir la lui enlever.

Les nombreuses inscriptions déjà faites pour le championnat font augurer qu'il y aura à Uccle quelques journées sportives des plus intéressantes.

Ci-dessous les dates de clôture des inscriptions.

Championnat individuel. — Coupe d'Uccle, du 15 au 20 janvier 1917. — Clôture des inscriptions : samedi 13 janvier 1917.

Equipe de deux joueurs, du 22 au 27 janvier. — Clôture des inscriptions : samedi 20 janvier 1917.

Equipe de cinq joueurs, du 22 au 27 janvier. — Une équipe par planche. — Une équipe par cercle existant au 1er novembre 1916. — Clôture des inscriptions : samedi 20 janvier 1917.

Le championnat par équipes disputera en deux catégories : fédérés et non-fédérés.

Le tirage au sort se fera immédiatement après la clôture des inscriptions, c'est-à-dire le jour même, à 8 heures.

BILLARD

CHAMPIONNAT DE TEN-BOSCH

A l'occasion de l'ouverture officielle du grand concours de charité organisé 169, rue de l'Aqueduc, il sera joué, au local précité, le samedi 13 courant, à 5 heures, et le dimanche 14 courant, également à 5 heures, deux grands matches qui mettront aux prises le premier jour Christens-Louis Massart et le second jour Adriaans-Werlemann. Les deux joutes se joueront en 500 points et au cadre de 35 cent.

Il est inutile d'insister sur la valeur d'ailleurs trop connue des adversaires et il est certain qu'il y aura cohue les deux jours au *Café du Cercle*. Disons cependant que le sympathique M. Noël a fait des frais, que son billard est remis à neuf et qu'il a fait l'acquisition d'un jeu de billes dont les joueurs apprécieront la valeur. Les arbitres désignés pour les matches sont MM. E. Rose, Lambert et J. Dumoulin.

JEUX DIVERS

CONCOURS DE CHARITE AU JEU DE PIQUET A DEUX

Le Piquet-Club du *Petit Lion*, rue Marché-au-Charbon, 114, à Bruxelles, informe les amateurs que la clôture de son concours est fixée au 31 janvier et que les barrages commenceront le 1er février à partir de 10 heures du matin.

Inutile de dire que ce tournoi est important : il y a plus de 550 dons à gagner, parmi lesquels des garnitures de cheminée, coupes en argent, faïences, alimentation, habillement, fourrures, etc. 9.150 mises à 25 centimes ont été jouées au 8 janvier.

Annonces Financières

Les titres frappés d'opposition

Un titre Rente Belge de 1,000 francs, IIe série, n° 550926.

Une obligation Société Anonyme Union des Aciéries, n° 490, intérêt juillet, 4 1/2 p. c., remboursable par 510 francs.

Tirage des Emprunts

VILLE D'ANVERS

Emprunt de 183,440,000 francs (1887)
167e tirage. — 10 janvier 1917

S. 15123, n. 12, remboursable par fr. 10,000
S. 60318, n. 7, 1,000
S. 46161, n. 19, 500
S. 1917, n. 5; s. 2187, n. 4, 250

Les numéros suivants sont remboursables par 150 francs :

S. 1917, n. 21; s. 5200, n. 9; s. 10097, n. 12; S. 11369, n. 10; s. 11369, n. 12; s. 15123, n. 8; S. 15416, n. 9; s. 22555, n. 17; s. 36858, n. 8; S. 37026, n. 18; s. 39661, n. 20; s. 42031, n. 17; S. 42534, n. 20; s. 43897, n. 20; s. 44979, n. 25; S. 48131, n. 4; s. 51589, n. 14; s. 60348, n. 5; S. 66868, n. 14; s. 69311, n. 22.

A l'exception des numéros spécialement désignés ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables par 110 francs :

434	1947	2187	3446	5010	5200	5249	5581
6187	7161	7667	7964	8892	8940	9603	9638
9816	10097	10107	11369	12716	12957	13413	13685
14772	14780	15123	15184	15416	15672	17966	18668
19561	19799	19877	20471	20674	21510	21803	22555
23172	23667	24358	25531	26287	26585	28088	28182
28741	28299	29810	31197	31214	31930	32337	33110
33528	34562	35004	35734	36858	37026	37213	37712
39661	40122	40176	40988	41663	41787	42031	42345
42534	43738	43897	44949	44979	45713	45883	46161
47990	48131	49065	49123	49811	51589	52372	53757
54220	54516	55410	56926	56959	57778	59273	60348
60936	60968	61486	61821	61985	62526	62357	6[illegible]
64904	64975	65215	65854	65928	66244	66868	68127
68623	68855	68919	69311	69903	70366	70683	71357
71751	72353						

Le remboursement des obligations sorties se fera à partir du 1er juillet 1917. Elles devront être présentées avec le coupon n° 30 attaché.

VILLE DE PARIS

Emprunt de 1876

160e tirage trimestriel. — 10 novembre 1916

N. 32132, remboursable par fr. 100,000
N. 77758, 10,000
N. 205299, 5,000

Les numéros suivants sont remboursables par 1,000 francs :

15613 19371 25930 76952 93716 189931 190441 230449 251426 257329

Société anonyme "LA FLORIDIENNE"

(J. BUTTGENBACH et Cie)

Siège social : 22, avenue Marnix, à Bruxelles.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social susdit le lundi 29 janvier 1917, à 12 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre ci-après :

ORDRE DU JOUR :

Modification aux articles 5, 8, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 27, 30, 31, 32 et 35 des statuts, ayant pour conséquence la suppression des articles 13, 15, 19, 20, 29, 34 et 36, et addition aux statuts d'une disposition transitoire, le tout en vue :

a) De mettre les statuts en conformité avec les dispositions nouvelles des lois coordonnées sur les sociétés commerciales;

b) De compléter les statuts en autorisant le conseil d'administration à transférer, par simple décision, le siège social dans n'importe quel endroit de l'agglomération bruxelloise (art. 3); en permettant au conseil d'administration de déterminer les modalités de l'exercice du droit de préférence accordé aux actionnaires en cas d'augmentation du capital social (art. 5); en fixant à sept au maximum le nombre des administrateurs (art. 11); en stipulant les conditions des signatures des copies ou extraits des délibérations du conseil d'administration (art. 12); en stipulant une extension des pouvoirs du conseil d'administration (art. 14); en déterminant les conditions de la signature sociale (art. 16); en déterminant les conditions dans lesquelles ont lieu les délibérations de l'assemblée générale annuelle avec indication des objets réservés à ses décisions (art. 30); en décidant la suppression dans la répartition du solde bénéficiaire des allocations spéciales prévues tant aux administrateurs-délégués qu'aux directeurs généraux et en stipulant les conditions dans lesquelles l'assemblée générale pourra affecter, après prélèvement de la réserve légale, du premier dividende de 6 p. c. aux actions de capital et de tantième du conseil d'administration et des commissaires, tout ou partie du solde disponible soit à un report à nouveau, soit au profit d'un fonds de réserve extraordinaire ou de prévision (art. 32); en stipulant le mode de répartition en cas de liquidation (art. 35);

c) D'assurer la concordance des statuts avec les résolutions qui précèdent;

d) De décider par vote d'une disposition transitoire que la modification à l'article 32 produira son effet rétroactif à partir du commencement de l'exercice en cours, soit le 1er janvier 1917.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer à l'art. 23 des statuts en déposant leurs titres cinq jours francs avant la réunion, savoir :

A BRUXELLES : Au Crédit Anversois, 30, avenue des Arts;
Chez MM. Goldzieher et Ponso, 87, rue Royale;
Au Siège social, 22, avenue Marnix.
A ANVERS : Au Crédit Anversois, 42, rue Courte de l'Hôpital. (19772

L. Slacmeulder *Agent de change*

93, boulevard du Hainaut, 93

Paiement gratuit de tous coupons neutres. — Cédules, Argentins 87/88-97-1890-1911, Espagnols, Suisses, Danois, Norvégien, Chilien 1889-1906-1911, Chinois 1896-1898, Tientsin-Hukuang, Cuba, Dominicain, Hollandais, Japonais 4 p. c., 4 1/2 p. c., 5 p. c., 1907, Suisses. **Kaïping n° 8, toutes les échéances, y compris janvier, février, mars 1917.** **Bureau ouvert** de 9 à 12 et de 2 à 6 heures (1966)

Gouvernement de la République Chinoise

Emprunt chinois 5 p. c. or 1913
pour le Chemin de fer Lung-Tsing-U-Hai

Il est rappelé aux porteurs d'obligations que les coupons ci-après, sont payables à Bruxelles :

Les coupons nos 5, 6 et 7, depuis le 15 novembre 1916, par 40 fr. les trois, ou fr. 13.33 chacun.

Le coupon n° 8, depuis le 2 janvier 1917, par fr. 13.20,

chez les banques chargées du service du susdit emprunt :

La Société Générale de Belgique;
La Banque Belge pour l'étranger;
La Banque de Paris et des Pays-Bas,
succursale de Bruxelles.
M. E.-L.-J. Empain.

Les porteurs de titres doivent se conformer aux arrêtés du pouvoir occupant, relatifs au payement des coupons.

Les coupons accompagnés de leurs bordereaux et affidavit doivent être présentés aux banques quatre jours avant l'encaissement afin d'en permettre la vérification. (19785

VILLE DE BRUXELLES

PAR MINISTÈRE D'HUISSIER

VENTE PUBLIQUE

DE

TRES BEAUX MOBILIERS

Objets d'art, Bronzes, Marbres,
Porcelaines, Meubles anciens, Tableaux anciens et modernes, Gravures, Pastels.

205, RUE ROYALE, BRUXELLES

(près le Jardin Botanique)

Lundi 15 janvier, à 2 heures de relevée, il sera procédé à la vente des meubles et objets d'art divers, plusieurs ameublements de salon L. XIV et L. XVI dorés, tables, glaces, vitrines, lustres, garnitures de cheminée, tapis, tentures; mobiliers de salles à manger Renaissance en noyer, L. XVI en acajou avec bronzes; mobilier de bureau Empire acajou avec ornements en bronze; riche mobilier de salon Empire avec sujets en bronze massif; meuble de fumoir et de vérandah; riche mobilier de chambre à coucher style L. XVI en bois d'acajou, filets bois de rose et bronzes, et autres en noyer L. XV et en acajou poli; paravents, tables à thé, commodes; table bureau L. XIV, soriban et quantité d'autres meubles et objets de fantaisie trop long à détailler; porcelaines, cristaux, etc.

Exposition publique : samedi 13 janvier, de 2 à 6 heures; dimanche 14 janvier, de 9 à 12 h. 1/2 et de 2 à 5 heures, et le jour de la vente jusqu'à midi.

Au comptant, 10 p. c. de frais. (19782

Hôtel des Ventes, 13, place de Londres, Ixelles.

A raison de départ

Vente aux enchères publiques

L'UN

BEAU MOBILIER

Bronzes, marbres, faïences et porcelaines.
Meubles anciens et meubles d'art.
Tableaux, pastels et gravures.

Lundi 15 et mardi 16 janvier 1917

chaque fois à 1 h. 1/2 après-midi, par le ministère de M. Kuppens, huissier, en la salle de l'hôtel des ventes, 13, place de Londres, à Ixelles.

Voir détails : Annonces du mercredi 10 et du samedi 13 courant.

Exposition publique : Dimanche 14 courant, de 10 à 12 h. du matin, de 2 à 6 h. du soir et le lundi 15, jour de vente, jusqu'à midi. (19706

LANGUES VIVANTES

Accent pur. — Méthode très rapide. — Résultat garanti. — Cours collectifs. — Nombre d'élèves limité. — Leçons particulières. — Traductions. — Copies.

PRIX MODERES

91, rue de Hennin, 91, IXELLES (rue Lesbroussart, près l'avenue Louise)

1951

Les Spectacles du Jour

GALERIES, passage Saint-Hubert. — 7 heures. — *L'Affaire des Poisons.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

THEATRE DE LA BOURSE, bon. Anspach, 85. — 6 h. 1/2. — *Manon.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

PALAIS DE GLACE, Montagne aux Herbes-Potagères, 47. — 7 h. 1/2. — *La Comédie de celui qui épousa une Femme muette; Le Marchand de Regrets; L'Horlogère espagnole.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 heures.

MOLIERE, rue du Bastion. — 7 heures. — *L'Homme qui assassina.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

FOLIES-BERGERE, rue des Croisades. — 7 h. 1/2. — *Rec.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

GAITE, rue du Fossé aux Loups. — 7 h. 1/4. — *Une Nuit de Noces.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 3 h.

SCALA, place De Brouckere. — 7 heures. — *Véronique.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

LA BONBONNIERE, rue du Fossé-aux-Loups. — 7 heures. — *La Rencontre.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 3 heures.

VIEUX BRUXELLES, rue de Malines, 25. — 7 heures. — *Miss Helyett.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2; les jeudis, matinée à 4 heures et relâche le soir.

NOUVEL ALCAZAR, rue de la Montagne, 62a. — 7 h. 1/2. — *La Famille Klepkens.*

BOIS-SACRE, rue d'Arenberg, 3a. — 7 h. 1/4. — *La Mal secret.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 h.

WINTER PALACE, boulevard du Nord, 118. — 7 heures. — *La Procureur Hallers.* — Les dimanches et fêtes, les jeudis et samedis, matinée à 3 heures.

OLYMPIA, rue Auguste Orts. — 7 heures. — *La Bourgeon.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 3 heures.

THEATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken. — Drames, comédies, vaudevilles opérettes, féeries, etc. — Représentations les dimanches et fêtes et les lundis à 6 heures.

ALHAMBRA, boulevard de la Senne. — Représentations flamandes les dimanches et fêtes, les lundis, jeudis et samedis.

THEATRE BERIOT, rue du Collège, 28. — Théâtre de famille; cinéma; attractions.

KURSAAL, rue Neuve, 35. — Concert-cinéma

SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.

MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.

CINEMA SELECT, porte de Namur.

CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10

TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 21.

EMPIRE CINEMA, place Madou, 5.

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 15 et 19. — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (19619

La vie théâtrale

AU NOUVEL ALCAZAR

La Famille Klepkens.

C'est dans une salle transformée que nous pénétrons, dans un théâtre presque coquet et où le décorateur n'a pas dit encore son dernier mot. Quand les travaux seront terminés, dici peu de jours, une salle vaste et d'aspect agréable, aux dégagements nombreux, sera offerte aux loisirs des Bruxellois. Située en pleine ville dans un quartier populeux, elle ne pourra manquer de voir ses spectacles suivis, car les directeurs du nouvel établissement qui ont fait leurs preuves ailleurs, MM. Etienne et Van Homme, à la Scala, et M. Gysclinck au Molière, ont pour la scène nouvelle de grands et intéressants projets.

En attendant que les temps soient propices pour la réalisation de ceux-ci on débute par une pièce qui fit naguère les beaux soirs de la Scala : La Famille Klepkens, *de M. Hendrikx.*

Nous avons dit à ce moment tout le bien que nous pensons de l'œuvre si caractéristique de notre compatriote, auquel notre théâtre d'expression flamande doit des œuvres que le public néerlandais apprécie à l'égal du nôtre. C'est avec un plaisir nouveau et très vif que nous avons revu cette pièce réaliste, d'une observation fort exacte, qui ne tombe jamais dans la farce grossière et qui cependant est toujours si franchement amusante. Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point ici d'un quelconque vaudeville qu'il s'agit. L'auteur a de plus hautes visées que de nous divertir aux trémoussements de fantoches.

Il s'agit bel et bien d'une œuvre jaillissement et un peu naïvement nationaliste; et ces trois actes sont une thèse et un plaidoyer. Par les aventures de cette famille d'ouvriers bruxellois perdus dans le grand Paris et qui avec joie réintègrent leurs pénates, on nous montre qu'il n'est de bonheur vrai que dans les habitudes ancestrales et sur le sol natal. Les événements sont, il va de soi, combinés en vue de justifier cette thèse, aussi n'y a-t-il pas moyen de contester les conclusions de l'auteur.

La pièce est fort bien jouée par M. Jef Orban (Neste Klepkens), Mmes Fernande Dumont (Rosalie Klepkens), Ninson (Octavie), MM. Namlet (Stork), Ritche (Bernard), Derval (oncle Bernard), Narcou (Le concierge).

On a beaucoup applaudi.

HIGH LIFE CINEMA

L'Enfant de Paris.

Le High Life Cinéma (avenue Louise) passe en ce moment un film d'un intérêt palpitant admirablement mis en page. Le succès mondial qu'il a obtenu fait présager que l'élégant établissement ne désemplira pas pendant cette semaine où l'Enfant de Paris, grand roman cinématographique en 5 parties et 45 tableaux, sera exhibé.

Deux officiers, le capitaine d'infanterie Pierre de Valen et son frère Jacques, enseigne de vaisseau, vivent à Toulon. Pierre, marié, est père d'une adorable petite fille.

Bientôt la pauvre enfant passe pour orpheline, son père est marqué manquant au Maroc; son oncle est appelé par son service en Extrême Orient. Délaissée, comme perdue, elle déambule certain jour par la ville; lasse d'errer elle tombe épuisée sur la route où elle est ramassée par un bandit. Il l'introduit dans un milieu composé de gens de son espèce. Mais heureusement à côté d'elle vit un pauvre infirme, le Bosco, qui la prend en pitié.

Alors commence la lutte du dévouement contre le crime.

Pierre de Valen qui n'était que prisonnier des Marocains a réussi à s'échapper et revient en France où il apprend la disparition de la fillette. Il est attiré dans un guet-apens par l'homme qui ne veut lui rendre l'enfant que contre argent.

La police prévenue laisse s'évader le misérable. Le courageux Bosco retrouve à Nice le ravisseur et sa victime. Après mille péripéties il parvient à la rendre à son père.

L'orchestre du maestro Doehaerd accompagne ce film de morceaux de choix.

ISIDORE VAN CLEEF.

GALERIES. — On annonce les dernières représentations de *L'Affaire des Poisons*, le beau drame de Victorien Sardou, qui aura fait une carrière triomphale grâce au talent des interprètes et à la fastueuse mise en scène. Dimanche prochain, à 3 heures, dernière matinée. Mardi, première de *La Befja*, qui sera une création sensationnelle en Belgique.

* * *

THEATRE DE LA BOURSE. — La direction, ayant sur le métier quelques chef-d'œuvre à faire passer, donne, ce soir, la dernière du célèbre opéra-comique de Massenet, *Manon*. Cette œuvre fut jouée chaque fois devant des salles combles; les personnes désireuses d'assister au spectacle devront se hâter de retenir leurs places. MM. Wéber, De Lay, Becker, Servais, Mmes Dupuis, Sonia et Despy interpréteront *Manon*. Demain, samedi, *La Hiercheuse* (création belge), avec MM. Ansseau, Danse, Gonze, Mmes Andriani, Dupuis, Despy. Dimanche, deux représentations : en matinée, *Faust;* en soirée, *Le Barbier de Séville*.

* * *

PALAIS DE GLACE. — Tous les soirs, à 7 h. 30, et les dimanches et jeudis, en matinée, à 4 heures, Maurice Chomé, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, dit des fables de La Fontaine et des poèmes de Verhaeren, Nosent et Gabrielle Martin, jouent *La Comédie de celui qui épousa une femme muette* et *L'Horlogère espagnole;* Fernand Crommelynck et Anne-Marie Tellier, *Le Marchand de Regrets*. Spectacle copieux et dont le succès est très grand.

* * *

MOLIERE. — Aujourd'hui, vendredi, dernière représentation de l'immense succès *L'Homme qui assassina*, au bénéfice de M. Robert Cellier. Demain, samedi, première de *La Course du Flambe

L'exploitation de la publicité du Quotidien ayant été cédée depuis longtemps et par contrats à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signalées par ses « fidèles lecteurs ».

Elle répète, conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal et à toutes les traditions de la presse, que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

Petites annonces 0.25 la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

Concierge. On dem. comme concierge ménage marl travaill. dehors et femme faisant ménage 1 personne. Ecr. S. A. 17, bur. journ., 70, rue du Midi. (19767

On dem. monteur pr chauffages « Perkins ». Référ. ex., J. B. 26, 52, Mgr-H.-Potag. (19762

Sérieuses brass. de suite: Ag. plac., 45, rue Riches-Claires. (19752

On demande femme pour faire demi-journée, 85, boul. de la Revision, Cureghem. (19768a

On dem. j' hom. convenable de 16 à 17 ans pr travail facile, beau bénéfice; se présenter vendredi, de 2 à 4 heures à la photog. 17, rue Neuve. (19770

On demande ménage pour concierge. Prendre adresse bureau du journal. (19774

QUARTIERS ET MAISONS

Linkebeek

Villa meublée ou non meublée à louer, 60, rue des Hêtres. (19768b

Spac. appartement bien garni à louer, conf. moderne, gaz, électricité, salle de bain, belle situation, 7, avenue Galilée, pr. porte de Schaerbeek. (19749

A LOUER

Aven. Besme, 80, belle maison confort. meublée. (17920

VENTES D'OBJETS DIVERS

10,000 kg. savon mou extra à vendre av. freigabe 1 fr. 25 le kilo. Bodart, 21, rue Aug.-Orts

Sup. occ. piano 1/2 queue ayant coûté 3.200 fr., à vendre 975 fr., rue Delocht, 35. (19771

Fr. 12.50 par mois

Chambre à coucher, salle à manger, bureaux, fumoirs, etc. Demandez catalogue gratuit, 23, rue Ernest Discailles. (19452

SEL disponible grande QUANTITÉ de table, toute 1re qualité. Prix modéré. 187-189, r Gaucheret. 19674

2.000 kilos savon mou extra à vendre av. freigabe 1 fr. le kilo. 187, r. Brogniez. (19726

ACHATS D'OBJETS DIVERS

On désire acheter piano d'occ. Ecr., 3, avenue Marie-Henriette (Forest) (19777

ENSEIGNEMENT

INSTITUT NATIONAL DE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
Directeur
J. MEYSMANS
27, PLACE Ste-GUDULE
BRUXELLES
20e année d'existence
Demandez prospectus gratuit
19614

CAPITAUX

NOMBREUX capitaux à placer sr hypothèques à taux très réduits. *Augustin Orban, à Vielsalm.* 19600

2 MILLIONS - à PLACER -
4 % s/ hypothèques
tous rangs, indiv. succes. nues-propriétés et autres toutes garanties sérieuses. Solution en 48 heures. On traite en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. 19641
12, Rue de la Limite, 12
BRUXELLES

Entr'Aide

Ouvrier très sérieux et honnête éprouvé par la guerre, demande emploi quelconque. S'adr. D.C., ch. de Bruxelles, 504, à Forest. (E.

Bonne suisinière dem. pl. fixe ou non, journée, logée ou pas. 33, r. Tasson Snel. (E.

Fine lingère brodeuse dem. ouvrage chez elle. fait réparat. prix mod. M.D. 136, chaussée Saint-Pierre, Etterbeek. (E.

Jeune femme dem. à faire journ., sach. bonne cuis. ou place fixe. S'adr 33, r. Tasson Snel. (E

Femme de soldat dés. faire quartier ou journée, bonnes référ. S'adr. 34, Montagne de Saint Job, à Uccle. (E

Jeune femme 8 ans mêm. service, exc. cert. dem. pl. journées ou faire bureau. Ecr. C.F. 19, r. Antoine Labarre, 1x. (E.

Homme de peine dem. place rue Sans-Souci, 141, Ixelles.

Leçons ou répét. de science et phys. mathém. ou techn. par Ing. électr. Se met dispos. fils de famille pr l'aider étud. universitaires. A.S. 35, av. des Arquebusiers.

Dame dem. à laver à journ. S'ad. rue du Conseil, 40.

Jeune femme bonne lingère dem. place dans grande maison pour rep. et neuf. S'ad. rue Sans Souci, 141, Ixelles.

Fille sérieuse demande journée ou demi-journée, au courant de la cuisine. Bonnes réf. L. N. T., rue rue College, 150. Sonnez 5 fois.

Aux gr. pers. arriérées d instruct. ou dés. d'app. piano en peu de temps Cours de franç. ou autres br. d'ens. langues étrang. piano, chant, etc. 5 fr. pr mois par cours; leç. part 12 fr. données par dlle dipl. rogente. S'adr. r. d'Autriche, 5, à Schaerbeek. Accept. une pensionnaire à prix réduit. E.

Jeune homme dem. pl. homme de peine ou faire courses. 58, r. de la Cuve.

ROMANS

On achèterait bon prix romans en bon état, de préférence par quantités et reliés. Ecr. R. F., b. Militaire, 148. (E.

RETOURNAGES
TRANSFORMATIONS
REPARATIONS
VETEMENTS
pour hommes et dames
FOURRURES, etc.
Prix très modérés
Adressez-vous :
62, rue des Plantes
NORD E

Achat Piano
On cherche piano d'occasion à prix mod. Ecr. offres et cond. à A. W. 28, 70, r. du Midi. (E

Urgent

Cédons salle à manger style moderne chêne, vitraux enchâssés, vieux cuivre à toute offre acceptable. Renseignem[ts] bur. journal, 70, rue du Midi. (E

DIVERS

CAMIONNAGES
Deux doubles poneys disponibles pour courses, 23-25, rue Archiduc-Rodolphe. (10763

CABINET :: :: MEDICAL
17, r. d. Croisades
Bruxelles-Nord
VOIES URINAIRES
Maladies de la peau.
Traitement du Dr Ehrlich.
Epilepsie : traitemt nouveau.
CONSULTATIONS :
Dimanche de 8 à 12 h.
Lundi 10 à 7 h.
Mercredi 12 à 7 h.
Jeudi 10 à 7 h.
Samedi 12 à 8 h.
19085

Manucure
de 11 à 8 heures
74, rue de l'Enseignement
Entre-sol (entrée directe)
19611

Manucure
de 11 à 7 h.
15, rue de la Bigorne
(Place Saint-Josse) 19159

Accoucheuse
Mme DELSARTE
4 CONSULT. — PENSION
R. Constantinople
Entre gare Midi et Porte de Hal
Anciennement :
44, rue Linnée
19481

Toute notre reconnaissance aux amis de l'*Entr'aide* du *Quotidien* qui voudraient bien nous envoyer livres, revues illustrées, ou autres pour nos prisonniers, etc.
Prière adresser à M. Emile Pels à la rédaction du *Quotidien*, 148, boulevard Militaire.

Accoucheuse
Deux diplômes 1re classe
20 ans de pratique
Consultation
PENSION
Prix modérés
Madame Bibeck
60, r. de Thy, Bruxelles
(Porte de Hal) 1664c

ONDULATIONS MARCEL
Coiffeuse diplômée
demande abonnements à domicile. Prix très modérés. (E
Mme **Darcel**
9, rue Tasson-Snel
Saint-Gilles

ACCOUCHEUSE
Diplôme 1re cl., 30 ans prat.
Ex-directrice Institut
Consultations
PENSION
Prix modérés
Mme **GILLION**
- 106 - 19205
rue Hôtel des Monnaies
Bruxelles (Porte de Hal)

PROFESSEUR de Coupe
accepte la coupe et la mise à l'essai de tous genres de vêtements.
Dame : jupe, 2 fr. 50
Jaquettes et paletots, 5 francs
Travail à façon. Hommes et dames E
M. HELLEMANS
41, rue de Parme, 41

Accoucheuse
Mais. de 1er ordre. Pens., consult.. *Médecin attaché à la maison.* 19656
31 r. de la Sablonnière
Porte de Schaerbeek

Accoucheuse
Consultations
Pension
Prix modérés.
240, chauss. d'Ixelles
19447

Protégez le travail national
- Fumez tous - les Cigarettes
JANNETTEKE
Marque déposée
12 c. le paquet de 12
25 id. 25
Dépôt pour le gros.
I. Vanden Bauden
40, rue du Bâteau
BRUXELLES
On demande courtiers sérieux partout. — Ecrire à : (E
J. CAPRON et Fils
Manufacturiers
Nosseghem (Brabant)

2 beaux b. de mais. pr comm. ou hab., b. situés, 4-6 pl., 35 fr. 19618

App. moderne, 6 ou 8 pl., prix de guerre. S'adres. 191, Bd Militaire.

Exploitation de brevets belges

N° 207,324 pour *roulement à billes.* Titulaire M. S. G. Wingquist.
N° 217,826 pour *roulement à billes à réglage automatique.*
N° 238,167 pour *roulements à billes pour coussinet à bille soumis à des pressions axiales.*
N° 238,482 pour *roulement à billes.* Titulaire des derniers trois brevets A.-B. Svenska Kullagerfabrik.
Les titulaires des brevets susdits cherchent à s'entendre avec des personnes compétentes pour l'exploitation industrielle des objets de ces brevets.
Pour renseignements, etc., s'adresser à MM. J. BEDE et Co, *Office des brevets,* 10, square Gutenberg, Bruxelles. (19769

Reprise sérieuse

On désire louer ou reprendre maison convenant pour taverne-buffet froid-pension bourgeoise et comportant au moins trois étages à meubler, Bruxelles ou agglomération, peu importe, mais centre productif. Ecrire J. D., rue du Midi, 70. P

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 25 ans pratique
Consultations
PENSION
Prix modérés
44 r. de Parme 44
(Porte de Hal) 19605

Accoucheuse
Trois diplômes 1re classe en France et en Belgique
Ex-interne des Hôpitaux
Consultations
Prix modérés
14 Place des Martyrs
(gare Nord, donnant rue Neuve) 19615

Mme Van Gasse
ACCOUCHEUSE
diplômée 19121
Consultat. -:- Pension
43, r. Dupont (Nord)

Manucure
Manucure de 11 à 8 h.,
4, rue de la Charité, 4
Sonnez 2 fois (pl. Madou) 19002

Pour vos Fourrures
ADRESSEZ-VOUS A LA
MAISON FRANCO-RUSSE
28, boulevard du Hainaut
vous y trouverez un beau choix et de 1re qualité. — *Spécialité de manteaux et pelisses sur mesure.* Réparations, relustrage, teinture. — Prix défiant toute concurrence.
MAISON DE CONFIANCE (P

ŒUVRE désire s'entendre avec ménage sérieux, instruit, consentant à prendre en pension quelques jeunes enfants.
Intervention possible dans l'installation matérielle. Préférence à instituteurs ou personnes s'occupant d'instruction et d'éducation.
S'adresser par écrit, avec références, 333, chaussée d'Ixelles. 19753

1. Voies urinaires
2. Maladies des dames
3. Diabète. - Goutte. - Obésité.
Consultations particulières :
Lundis, mercredis et vendredis de 10 à 5 h.
Dimanches, mardis et jeudis de 10 à 1 h.
Dr **Lambert** *Lauréat de médecine, etc., etc. Spécialiste.*
29, avenue de la Porte de Hal, 29
(Près Cité Fontainas), Bruxelles (Midi)
19048



Poitrine Opulente
en 2 mois, par l'emploi des
Pilules Galégines
seul remède réellement efficace
Prix : 4 francs
Pharmacie mondiale : 19783
65, rue Antoine Dansaert
BRUXELLES-BOURSE

- AMAND -
« Marché-aux-Herbes »
Coin de la rue Chair-et-Pain
PORTRAITS
Fêtes et Souvenirs
d'après photographie
à l'huile, pastel, fusain, émail
Même maison: Place de Meir, 43, à Anvers

Accoucheuse
diplômée, 25 ans prat.
Ex-interne d'hôpitaux
Pension : 4 fr. par jour
Accouchement : 50 fr.
Consultations. Prix modérés
10 Boul. du Midi 10
BRUXELLES 19560

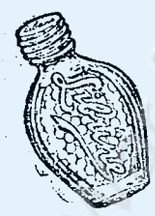
ECOLE PIGIER
60, Rue du Pont-Neuf, 60
Langues-Comptabilité
-:- Sténo-Dactylo -:-
Cours du jour et du soir
3 leçons individuelles par semaine
= *10 fr. par mois* =
PRIX REDUITS POUR PLUSIEURS COURS
TRAVAUX, TRADUCTIONS
Nouveau cours 19549
le 10 janvier

COIFFURE DE DAMES
Mme **Ida Delbart**
Prix modérés
93, rue du Midi, 93

Manucure
de 2 à 7 h. — 41, rue des Aquatiques (Cinquant.). 19508

Un événement commercial
LA PLUS GRANDE
CHARCUTERIE
DE BRUXELLES
est installée dans l'ancienne Brasserie de la Campine, c'est-à dire au n° 44, rue Marché-aux-Poulets (près de la Bourse).
Vente en gros et demi-gros de viande de premier choix, fraiche, salée ou fumée; saindoux, saucissons, etc. Articles généraux d'alimentation. Prix et qualité défiant toute concurrence. La maison accepte les commandes jusqu'à 10.000 kgr.
Revendeurs, venez nous voir!
19507

VIENT DE PARAITRE :
La Guerre et les Droits privés
Documentation juridique et Notes pratiques. — Réquisitions. — Dommages et Destructions. — Assurances. — Baux. — Contrats d'emploi, dépôts, etc. — Etat-civil. — Législation.
Edition de la « Revue Générale des Sociétés »
par P. WAUWERMANS
Avocat à la Cour d'Appel
Membre de la Chambre des Représentants, Directeur de la *Revue Générale des Sociétés.*
PRIX : FR. 2.50
En vente chez M. VAN FLETEREN, éditeur, rue Berckmans, 103, Saint-Gilles



La Pilule LIBRINE

Laxative - - Purgative
Dépurative - Antibilieuse

Libère le ventre et guérit

Dans toutes les bonnes pharmacies
au prix de fr. 2.50 le flacon de 50 pilules
et de fr. 0.50 la boîte d'essai
LABORATOIRE NATIONAL BELGE



Charleroi

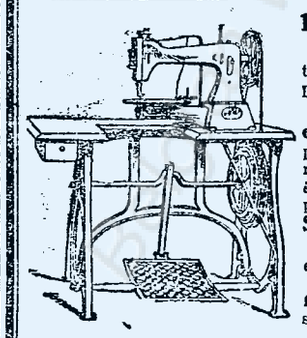
A vendre ou à louer mais. maître, conv. pour indust. ou rentier, sise à Charleroi (Nord), 64, r. Cayauderie : avant-cour, grand jardin, élect. et tout conf. moderne, prix mod. Clefs : 62, même rue; cond. : 16, rue Vautier, Ixelles. P

IMPRIMEURS!
Machine à imprimer double réaction en bon état à vendre. Pour les conditions, s'adresser au bureau du journal, 148, boulevard Militaire. P

65 cent. **Vient de paraître** **65 cent.**
Au hasard de ma plume...
(Contes et nouvelles)
par Jean-Eug. VERHASSELT
Un volume broché in-12 P
En vente chez tous les libraires et marchands de journaux

A partir du 15 juin 1917
Belle et Confortable Maison
A LOUER
2 ÉTAGES ET JARDIN
106, avenue de la Couronne, Ixelles
Prix spécial pour la durée de la guerre
Pour conditions, écrire aux initiales J. W., bureau du *Quotidien*, 148, boulevard Militaire. P

La Maison **Julius HOLZ**



11, rue de la Buanderie, à BRUXELLES
tient toujours un assortiment des plus complets de
Machines à tricoter et de Machines à coudre
pour tous les métiers. Elle recommande spécialement ses **machines à coudre et à réparer les SACS,** pour
Selliers, Bourreliers, Tailleurs et Tailleuses
et tous les accessoires.
Machines à coudre pour l'usage des familles " **LA PERLE** ". Qualité supérieure. 19731a

Accoucheuse
Diplômée, 30 ans prat.
Pension. Consultations
Prix modérés
32 rue Fontainas 32
(Porte de Hal) 19232

Accouchement
Pension. — Consultations
Prix modérés
85 r. de Henin
(milieu av. Louise) 19218

Cabinet Médical
19, r. de la Fraternité
(donne sur la r. de Brabant)
BRUXELLES (Nord)
Voies Urinaires
Consultation : **2 fr.**
de 8 h. du matin à 8 h. soir
dimanche de 8 à 12 heures
19761

Accoucheuse
Diplômée 1re classe, 20 ans de pratique. — Ex-interne des Hôpitaux. — Pension dep. 4 fr. par jr. Consult. — Prix modérés
88 rue de la Victoire 88
Porte de Hal
19702

LE THERMOGÈNE



Un jour Pierrot sentant aux poumons une gêne,
Bien vite s'appliqua la Ouate Thermogène.
L'effet fut surprenant, et notre ami Pierrot
Vit des gerbes de feu jaillir de son gousset.

LE THERMOGÈNE engendre la chaleur et guérit en une nuit
TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS
C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude
En vente dans toutes pharmacies. — La boîte : fr. 1.50 ; la demi boîte : fr. 0.80

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 43.

L'Etrange Aventure DE M. HOOPDRIVER

PAR H.-G. WELLS

Traduction Savine et G. Michel

— Sa perte! approuva Widgery.

— Personne ne voudrait épouser une jeune fille pareille! dit Phipps.

— Il faudra étouffer la chose! fit Dangle.

— Il me semble que la vie se compose uniquement d'individus, et de cas individuels. Nous devons apprécier chaque personne d'après les circonstances où elle se trouve. Les règles générales ne sont pas applicables.

— Je reconnais bien souvent la force de cette vérité, dit Widgery.

— Voilà les règles. Naturellement, mes livres...

— C'est différent, absolument différent, dit Dangle, un roman traite de cas typiques.

— Et la vie n'a rien de typique, dit Widgery, avec une incalculable profondeur.

Alors, soudain, sans la moindre intention, et plus surpris, plus choqué qu'aucune des personnes présentes, Phipps bâilla.

Cette faiblesse fut contagieuse. L'assemblée s'étant saturée de propos assommants, se dispersa sous divers prétextes. Mais ce ne fut pas pour se coucher tout de suite.

A peine Dangle fut-il seul qu'il se mit à examiner avec un profond dégoût son œil au beurre noir, car, en dépit de son énergie, ce petit homme tenait à des apparences irréprochables.

Phipps resta un instant sur son lit à contempler avec un égal dégoût, un faux col que vingt-quatre heures auparavant il eût trouvé magnifique pour un dimanche.

Mrs Milton rêva à la mort qui s'en prend même aux gros hommes gras, avec de bons yeux de chiens.

Et Widgery fut malheureux de s'être montré si grognon à la gare; et parce qu'il était convaincu qu'en agissant ainsi il n'avait pas gagné d'avance sur Dangle, il en voulut à Dangle.

Alors ces quatre personnages, dont l'âme se nourrissait surtout de l'apparence des choses, se sentirent avec douleur à une très modeste distance des gens de Botley, narquois, défiants, pendant que se retirait à l'arrière-plan l'esprit humoristique de Londres, et l'esprit raisonneur de Surbiton.

Est-ce que, vraiment ils se conduisaient d'une façon absurde? Et s'ils ne se conduisaient pas d'une façon absurde, d'où leur venait cette irritation, cet embarras!

CHAPITRE XXII

M. HOOPDRIVER, CHEVALIER ERRANT

Ainsi que M. Dangle l'avait constaté, les fugitifs avaient été laissés par lui sur le côté de la route, à environ deux milles de Botley.

Avant que M. Dangle se montrât, M. Hoopdriver avait appris avec grand intérêt que les simples fleurs du bord des routes ont des noms, de très curieux noms : aster, anémones, herbes de Saint-Jean, épilobes, renoncules.

— Les fleurs sont toutes différentes dans l'Afrique du Sud, vous savez, expliquait-il, avec un heureux détour de son imagination pour excuser son ignorance.

Puis soudain, s'annonçant par un fracas de ferraille et de roues grinçantes, Dangle avait jailli comme l'éclair et le tonnerre au milieu de la tranquille soirée. Dangle s'agitant, gesticulant, pris du délire des corybantes. Il avait appelé Jessie par son nom, avait reculé vers la haie sans raison visible, et s'était éclipsé conformément à l'arrêt du destin qui lui était destiné, dès l'origine des choses.

Jessie et Hoopdriver n'eurent que le temps de se relever, de ramasser leur machine, avant que se fût accompli ce passage tumultueux, rapide, étourdissant de Dangle.

Il allait d'un bord de la route à l'autre, plus irrégulièrement encore que ne le faisait M. Hoopdriver en selle, et disparut au tournant.

— M. Dangle, dit Jessie.

— Ce sont nos bicyclettes qui ont produit avec un certain air d'importance. J'espère qu'il ne se sera pas fait de mal.

— C'était M. Dangle, répéta Jessie.

Cette fois, M. Hoopdriver entendit, non sans un fort tressaillement. Ses sourcils se relevèrent convulsivement.

— Quoi! C'est quelqu'un de votre connaissance?

— Oui.

— Seigneur!

— Il était à ma recherche, dit Jessie, cela se voyait. Il avait commencé à m'appeler avant que le cheval eût pris peur. C'est ma belle-mère qui l'a envoyé.

M. Hoopdriver regretta, malgré tout, de n'avoir pas rendu la bicyclette, car ses idées au sujet de Béchamel et de Mrs Milton étaient encore assez vagues. L'honnêteté est souvent le système le plus sûr, pensait-il.

Il tourna la tête du côté et d'autre, et se décida promptement.

— Courir après?... De la façon dont il a descendu cette côte, il sera hors d'état de la remonter avant un bon moment, j'en suis certain.

Jessie avait roulé sa machine sur la route et se mettait en selle.

Les yeux toujours fixés sur le tournant qui avait englouti Dangle, Hoopdriver, l'imita.

Ainsi donc, juste au coucher du soleil, ils commencèrent une nouvelle fuite se dirigeant vers le nord, du côté de Bishop's Waltham.

M. Hoopdriver occupait le poste périlleux, c'est-à-dire l'arrière. Il regardait de temps en temps par-dessus son épaule, ce qui le faisait osciller dangereusement. Parfois Jessie était obligée de ralentir son allure.

Il respirait péniblement et s'en voulait parce que sa bouche persistait à s'ouvrir.

Après une heure environ de course rapide, ils arrivèrent à Winchester sans avoir été pris. Nulle trace de Dangle, nul indice de danger ne se montra lorsqu'ils entrèrent dans la rue sombre, à la jaune clarté de la lune.

Quoique étant à deux milles de Winchester, M. Hoopdriver fit remarquer le risque que l'on courait à s'arrêter dans un endroit aussi connu. Il insista avec douceur mais fermeté pour que les lanternes fussent regarnies et que l'on poursuivît dans la direction de Salisbury.

Au sortir de Winchester, les routes divergèrent dans tous les sens, et en allant brusquement vers l'ouest, on dépisterait certainement les poursuivants.

Comme Hoopdriver vit le large disque jaune de la lune monter dans le crépuscule, il se dit qu'il pourrait peut-être retrouver l'effet de cette soirée où ils étaient sortis de Bognor.

Mais, malgré l'analogie des effets de lune et de l'atmosphère, les impressions produites ne furent pas les mêmes.

Ils pédalaient en gardant un silence absolu, lentement, quand ils dépassèrent la banlieue de Winchester. Ils étaient tous deux presque à bout de forces. Le trajet en plaine avait été monotone. La moindre côte leur procurait un surcroît de fatigue, si bien qu'arrivés au hameau de Wallenstock ils cédèrent à la tentation de s'arrêter et de demander un logement dans une auberge d'apparence florissante.

L'hôtelière accorte était à la hauteur de la situation. (*A suivre.*)

Imp. G. BONNET, Bruxelles.